



Bulletin Officiel

N°7469 Mardi 21 octobre 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES
VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

3

DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

5

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

8

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

10

BANQUE DE TUNISIE

13

AMEN BANK

16

ATTIJARI BANK

19

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

22

HANNIBAL LEASE

26

WIFAK INTERNATIONAL BANK

28

LAND'OR

30

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - MONOPRIX

32

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SOTETEL

33

ENNAKL AUTOMOBILES

35

SMART TUNISIE

36

POULINA GROUP HOLDING

37

EURO-CYCLES

41

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS

42

AVIS DE NOTATION

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

44

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL D'UNE SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLES DE VALEURS MOBILIERES

POUR LE COMPTE DE TIERS N'ENTRAINANT PAS LE CHANGEMENT DE SON CONTROLE

ZITOUNA CAPITAL

45

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

46

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- ASSURANCES MAG VIE
- ASSURANCES MAG
- TWASOL GROUP HOLDONG
- BH BANK

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- TLF SUBORDONNE 2025

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- FIS INNOV INVEST

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- FIS INNOV INVEST
- FCPR ESSOR FUND
- FCPR PROGRESS FUND
- FCPR STB GROWTH FUND

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من **1 جويلية 2025**.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn>، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحملة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
 - الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
 - الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
 - الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.
- وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.
- وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلّي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Siège Social : Boulevard Beji Caid Essebsi-lot AFH-DC8, Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

Unité en milliers TND

Indicateurs d'activité 3 ^{ème} trimestre 2025	3 ^{ème} trimestre 2025	3 ^{ème} trimestre 2024	au 30/09/2025**	au 30/09/2024*	Variation mois septembre 2025/2024		au 31/12/2024*
					Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	43 864	41 338	129 640	117 675	11 964	10,2%	160 615
Intérêts (1)	29 194	29 271	86 824	81 846	4 978	6,1%	111 688
Commissions en produits (2)	6 684	7 400	20 094	21 079	985	-4,7%	28 699
Gains nets sur opérations de change	1 684	556	4 475	2 173	2 302	106,0%	3 421
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	6 302	4 111	18 246	12 577	5 669	45,1%	16 807
Charges d'exploitation bancaire	26 193	24 100	77 133	68 360	8 773	12,8%	94 319
Intérêts encourus	25 184	23 159	74 276	65 738	8 538	13,0%	90 373
Commissions encourues	1 010	941	2 857	2 622	236	9,0%	3 946
Produit Net Bancaire	17 670	17 238	52 506	49 315	3 191	6,5%	66 296
Autres Produits d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Charges opératoires :	14 663	13 633	45 360	43 540	1 820	4,2%	61 930
-	-	-	-	-	-	-	-
Frais de personnel	11 360	9 873	32 910	30 866	2 044	6,6%	43 185
Charges générales	3 303	3 760	12 449	12 674	225	-1,8%	18 745
Structure du portefeuille			317 932	206 959	110 973	53,6%	252 002
Portefeuille titre commercial			80 583	-	80 583		44 627
Portefeuille titre d'investissement			237 348	206 959	30 390	14,7%	207 375
Encours nets de crédits			1 062 877	950 097	112 780	11,9%	971 009
Encours des dépôts			1 258 138	1 049 998	208 140	19,8%	1 115 122
Dépôts à vue			267 363	223 390	43 973	19,7%	206 806
Dépôts d'épargne			205 468	182 618	22 850	12,5%	189 751
Dépôts à terme			683 235	541 577	141 658	26,2%	609 665
Autres produits financiers			102 071	102 413	342	-0,3%	108 900
Emprunts et ressources spéciales			65 538	81 582	16 044	-19,7%	81 723
Encours lignes de crédits			21 271	23 676	2 405	-10,2%	22 585
Frais financiers sur lignes de crédits			592	673	81	-12,0%	538
Encours emprunts obligataires			42 067	54 994	12 927	-23,5%	54 994
Frais financiers sur emprunts obligataires			1 607	2 239	631	-28,2%	3 606
Capitaux propres			34 792	62 764	27 972	-44,6%	38 903

* Données auditées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91 24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99 04 et N° 2001 12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale. Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91 24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

La banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

1.2 Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Titres de placement : Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que la banque a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement. De façon plus générale, l'alimentation du portefeuille des titres de placement peut se faire par deux voies différentes :

- Le classement direct notamment lorsque la banque ne connaît pas la durée probable de détention du titre ;
- Le résultat d'un transfert du portefeuille de transaction

Titres d'investissement : Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont logés dans le portefeuille d'investissement de la banque les éléments suivants : ♣ Obligations ♣ Titres de participation des entreprises liées ♣ Autres Titres de participation ♣ Fonds gérés ♣ BTA

1.3 Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4 OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurants dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

. **PRINCIPALES EVOLUTIONS A FIN SEPTEMBRE 2025**

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré au cours du troisième trimestre 2025 une évolution de 11,964 millions de dinars (+10,2%) par rapport au troisième trimestre 2025, du fait de la hausse des intérêts de 4,978 millions de dinars (+6,1%) et des revenus du portefeuille commercial et d'investissement de 5,669 millions de dinars (+45,1%).

Les charges financières ont enregistré une évolution de 8,773 millions de dinars (+12,8%).

Par conséquent, le Produit Net Bancaire a enregistré à fin septembre 2025 une évolution de 6,5% par rapport à fin septembre 2024. Il a atteint 52,506 millions de dinars au 30 septembre 2025.

Le portefeuille titre commercial et d'investissement a enregistré une augmentation de 110,973 millions de dinars (+53,6%).

L'encours nets des crédits s'est élevé à fin septembre 2025 à 1062,877 millions de dinars contre 950,097 millions de dinars à fin septembre 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 11,9% (+112,780 millions de dinars) ; résultant essentiellement de la hausse des crédits CT aux entreprises de 56,724 millions de dinars (+23,9%), des crédits MLT aux entreprises de 29,118 millions de dinars (+14,9%) et des crédits leasing de 29,999 millions de dinars (+62,6%).

Les dépôts ont affiché une augmentation de 208,140 millions de dinars, soit (+19,8 %) pour passer de 1049,998 millions de dinars à fin septembre 2024 à 1258,138 millions de dinars au 30 septembre 2025.

Les dépôts à terme ont connu une augmentation de 141,658 millions de dinars (+26,2%).

Les dépôts sous forme d'épargne se sont élevés à 205,468 millions de dinars au 30 septembre 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

(en K.Dinars)	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Sept.-25	Sept.-24	Déc.-24	Var
Produits d'exploitation bancaire	223 700	210 901	680 987	650 400	882 987	4,7%
Intérêts	168 745	164 037	500 598	491 014	665 998	2,0%
Commissions en produits	24 006	23 226	70 062	67 056	90 516	4,5%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	30 949	23 638	110 327	92 330	126 473	19,5%
Charges d'exploitation bancaire	101 465	93 719	297 602	274 180	373 002	8,5%
Intérêts encourus	97 905	88 888	289 063	264 256	359 938	9,4%
Commissions encourues	3 560	4 831	8 539	9 924	13 064	-14,0%
Produit Net Bancaire	122 235	117 182	383 385	376 220	509 985	1,90%
Autres produits d'exploitation	329	113	1 012	730	1 526	38,6%
Charges opératoires	37 768	34 603	122 317	113 991	155 977	7,3%
Frais du personnel	27 720	24 507	86 567	81 233	110 758	6,6%
Charges générales d'exploitation	10 048	10 096	35 750	32 758	45 219	9,1%
Structure du portefeuille au bilan			1 418 537	1 146 567	1 243 775	23,7%
Portefeuille titres commercial			-	-	-	-
Portefeuille titres d'investissement			1 418 537	1 146 567	1 243 775	23,7%
Encours net des crédits ⁽¹⁾			6 235 213	5 845 271	6 067 260	6,7%
Encours des dépôts			7 125 554	6 163 804	6 695 428	15,6%
Dépôts à vue			2 328 376	2 019 210	2 089 211	15,3%
Dépôts d'épargne			2 373 787	2 179 318	2 297 059	8,9%
Dépôts à terme			2 423 391	1 965 276	2 309 158	23,3%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			138 663	202 852	181 024	-31,6%
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 316 926	1 223 010	1 223 010	7,7%

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Septembre 2025 tient compte des provisions constituées durant la période. Le chiffre Septembre 2024 a été retraité pour des besoins de comparabilité.

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2025

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 3^{EME} TRIMESTRE 2025 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2025, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont atteint **6.235.213** mille dinars au 30/09/2025 , contre **5.845.271** mille dinars au 30/09/2024, soit une hausse de **389.942** mille dinars (+6,7%).
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de (+15,6%) passant de **6.163.804** mille dinars au 30/09/2024 à **7.125.554** mille dinars au 30/09/2025, soit une augmentation de **961.750** mille dinars. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à terme de +23,3% (+458.115 mille dinars) pour atteindre une enveloppe de **2.423.391** mille dinars, et des dépôts à vue de +15,3% (+ 309.166 mille dinars).
- **L'encours des ressources spéciales** est passé de **202.852** mille dinars au 30/09/2024 à **138.663** mille dinars au 30/09/2025.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont augmenté de (+4,7%) pour atteindre **680.987** mille dinars au 30/09/2025 contre **650.400** mille dinars au 30/09/2024. Cette hausse concerne principalement les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (+19,5%).
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en hausse de +8,5% passant de **274.180** mille dinars à fin Septembre 2024 à **297.602** mille dinars à fin Septembre 2025.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 3^{ème} trimestre 2025 un montant de **383.385** mille dinars, contre **376.220** mille dinars à la fin du 3^{ème} trimestre 2024, soit une progression de +1,9% (+7 165 mille dinars).
- **Les charges opératoires** ont augmenté de +7,3% pour atteindre **122.317** mille dinars au 30/09/2025 contre **113.991** mille dinars au 30/09/2024.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2025.

(En 1000
DT)

Période	3 ème trimestre 2025	3 ème trimestre 2024	au 30 septembre 2025	au 30 septembre 2024	au 31 Décembre 2024 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	299 240	289 847	927 905	901 852	1 209 979
• Intérêts et revenus assimilés	185 155	201 877	564 576	605 765	818 463
• Commissions en produits	40 733	37 951	116 151	113 284	151 778
• Revenus du portefeuille	73 352	50 019	247 178	182 803	239 738
2- Charges d'exploitation bancaires	164 050	163 560	484 686	480 588	643 492
• Intérêts encourus et charges assimilées	154 432	156 111	462 591	463 975	620 325
• Commissions encourues	9 618	7 449	22 095	16 613	23 167
3-Produit net bancaire	135 190	126 287	443 219	421 264	566 487
4- Autres produits d'exploitation	466	152	999	473	1 956
5- Charges opératoires:	68 297	59 131	186 300	171 281	226 589
Dont ;					
• Frais de personnel	49 984	42 345	134 425	123 563	160 637
• Charges générales d'exploitation	15 789	14 422	44 569	40 841	56 714
6- Structure du Portefeuille	-	-	3 439 050	2 797 987	2 832 233
• Portefeuille- titres commercial	-	-	137 379	30 603	109 564
• Portefeuille d'investissement	-	-	3 301 671	2 767 384	2 722 669
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	7 255 454	7 171 877	7 299 493
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	8 612 815	8 371 009	8 015 985
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	2 521 196	2 377 196	2 396 922
• Epargne	-	-	2 735 524	2 545 145	2 627 583
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	621 924	767 845	699 628
10- Capitaux propres (**)	-	-	1 458 677	1 344 308	1 458 771

(*) Chiffres certifiés

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultat des périodes au 30/09/2025 et 30/09/2024 et après affectation du resultat au 31/12/2024

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor, des emprunts obligataires de placement et des titres cotés.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2025 :

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 7 171,9 millions de dinars à fin septembre 2024 à 7 255,5 millions de dinars à fin septembre 2025, enregistrant ainsi une hausse de 83,6 millions de dinars ou 1,2%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin septembre 2025 à 8 612,8 millions de dinars, soit une progression de 241,8 millions de dinars ou 2,9% par rapport au 30 septembre 2024.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 621,9 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 145,9 par rapport au 30 septembre 2024.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 26,1 millions de dinars ou 2,9% par rapport à fin septembre 2024.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 4,1 millions de dinars ou 0,9% par rapport à fin septembre 2024.

Le Produit Net Bancaire a atteint 443,2 millions de dinars à fin septembre 2025 contre 421,3 millions de dinars pour la même période de 2024, soit une hausse de 5,2%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 42,03% à fin septembre 2025 contre 40,66% pour la même période de 2024, soit une hausse de 137 points de base.

AMEN BANK, une entreprise citoyenne et engagée

Les différentes actions menées par AMEN BANK qu'elles soient culturelles, éducatives, environnementales ou corporate ont traduit, au cours du dernier trimestre, une même ambition : ancrer la RSE au cœur de sa stratégie et contribuer activement à un avenir plus responsable et solidaire. Cet engagement traduit la volonté de la Banque d'être un acteur positif du changement, en Tunisie.

Nouvelle version Amen Mobile

AMEN BANK a lancé une nouvelle version de son application AMEN MOBILE, en y apportant des améliorations, qui consistent notamment en l'activation de l'authentification biométrique ; à laquelle se rajoutent les nouvelles fonctionnalités (nouveau processus de notation, Pay for use, mise à jour des librairies, virements vers autres banques,...).

Grâce à cette nouvelle version, AMEN BANK renforce davantage sa promesse d'une expérience fluide, sécurisée et digitalisée, qui vise à rapprocher encore plus les services bancaires du quotidien de ses utilisateurs.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025

(Mt. en millier de dinars)

	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024 (*)	Var septembre 2025/2024 en Montant	Var Septembre 2025/2024 en %
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	294 011	290 801	878 537	859 810	1 152 961	18 727	2,2%
-Intérêts et revenus assimilés	186 685	204 935	566 562	598 035	797 233	-31 473	-5,3%
-Commissions (en produits)	41 104	39 433	116 740	113 659	149 598	3 082	2,7%
-Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	20 086	15 122	56 320	46 828	68 492	9 493	20,3%
-Revenus du portefeuille d'investissement	46 137	31 312	138 914	101 288	137 638	37 626	37,1%
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	117 848	113 131	345 920	333 448	445 066	12 472	3,7%
-Intérêts encourus et charges assimilées	111 647	108 398	330 599	318 503	426 053	12 097	3,8%
-Commissions encourues	6 201	4 733	15 320	14 945	19 013	375	2,5%
3) PRODUIT NET BANCAIRE	176 163	177 670	532 617	526 362	707 895	6 255	1,2%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 634	4 264	11 543	10 745	16 769	798	7,4%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	96 795	84 772	282 717	250 627	339 267	32 090	12,8%
-Frais de personnel	69 518	58 910	201 271	180 059	240 754	21 212	11,8%
-Charges générales d'exploitation	22 419	21 064	66 687	56 379	79 603	10 308	18,3%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			2 585 355	1 751 559	1 956 503	833 796	47,6%
-Portefeuille-Titres Commercial			32 422	24 281	29 283	8 141	33,5%
-Portefeuille-Titres d'Investissement			2 552 933	1 727 278	1 927 220	825 655	47,8%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE (**)			6 918 429	7 237 843	7 323 735	-319 414	-4,4%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT : (**)			11 314 940	10 478 881	10 635 558	836 059	8,0%
-Dépôts à vue			5 442 110	4 751 080	4 992 241	691 030	14,5%
-Comptes d'épargne			3 863 364	3 555 448	3 633 956	307 916	8,7%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			117 711	88 865	78 809	28 846	32,5%
10) CAPITAUX PROPRES (***)			897 876	875 361	875 394	22 515	2,6%

* Chiffres certifiés

**Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

*** Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période ni celui de l'exercice précédent.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 Septembre 2025 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2025. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 Septembre 2025 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2025 Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 Septembre 2025 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de **8,0%** par rapport au 30 Septembre 2024 principalement au titre de la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de **14,5%** et **8,7%**.
- Les encours de crédit ont diminué de **4,4%** par rapport au 30 Septembre 2024 pour s'établir à **6 918,4** millions de dinars au 30 Septembre 2025.

- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de **2,2%** par rapport au 30 Septembre 2024 pour s'établir à **878,5** millions de dinars au 30 Septembre 2025.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de **3,7 %** par rapport au 30 Septembre 2024 pour s'établir à **345,9** millions de dinars au 30 Septembre 2025.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à **532,6** millions de dinars s'inscrivant en hausse de **1,2%** par rapport au 30 Septembre 2024.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de **12,8%** par rapport au 30 Septembre 2024 pour s'établir à **282,7** millions de dinars au 30 Septembre 2025.
- Le coefficient d'exploitation s'est établi à **53,1%** au 30 Septembre 2025.

Attijari bank, “Best Bank of Customer Experience 2025” en Tunisie

Attijari bank a été désignée « Best Bank of Customer Experience 2025 » en Tunisie par le prestigieux Euromoney Awards for Excellence. Cette distinction récompense les efforts continus déployés pour offrir aux clients une expérience bancaire fluide, intuitive et personnalisée. Elle consacre également la pertinence de la stratégie de digitalisation des parcours clients, au cœur de la transformation de la banque depuis plusieurs années. Cette dynamique s'est récemment illustrée par le lancement de l'application mobile « Attijari Up », un concentré d'innovation conçu pour offrir un accès simple, rapide et sécurisé à l'ensemble des services bancaires. Cette reconnaissance renforce la position d'Attijari bank en tant qu'acteur de référence en matière d'expérience client sur le marché tunisien.

Attijari bank s'engage pour la santé et l'accès aux soins pour tous

Attijari bank et ses filiales ont coorganisé, le 21 juin 2025, aux côtés de l'association One Day One Dream et sous l'égide du Ministère de la Santé, la Big Journée de chirurgie de la cataracte. L'objectif a été de lutter contre la cécité évitable et redonner la vue à des patients tunisiens démunis grâce à des interventions gratuites, menées par des ophtalmologues bénévoles des secteurs public et privé. Plus de 720 opérations simultanées, réparties sur tout le territoire, avec au moins 30 interventions par gouvernorat. Une action solidaire d'envergure nationale, fidèle à l'engagement de la banque en tant qu'acteur responsable et citoyen.

Transformation RH et innovation au service de l'expérience client

En plaçant son centre digital au cœur de sa stratégie, Attijari bank affirme sa volonté d'unir la technologie, l'innovation et l'humain pour mieux servir ses clients.

Cette dynamique s'appuie sur la richesse des nouveaux métiers de la chaîne de valeur de l'expérience client : data, design, product owner, tech lead... autant de compétences complémentaires qui travaillent main dans la main pour créer des parcours fluides, personnalisés et porteurs de sens.

Grâce à un accompagnement RH fort et visionnaire, la banque soutient cette trajectoire digitale : développement des compétences, montée en expertise, attractivité des talents et évolution des métiers.

Une chaîne collaborative pour une banque plus connectée, plus agile et toujours plus humaine.

Mémoire, héritage et Impact : Attijari bank au service d'une diaspora engagée

Attijari bank lance sa campagne TSF et adopte cette année un positionnement à forte dimension émotionnelle et identitaire porté par le slogan « بلادنا فينا تعيش » qui valorise la mémoire, l'héritage et le lien affectif avec la Tunisie. Les actions engagées, autour d'une communication intergénérationnelle, ont eu pour objectif de renforcer la confiance et la proximité, en s'appuyant sur un registre émotionnel commun.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2025

(En dinars)

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2025	TROISIEME TRIMESTRE 2024	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2025 AU 30/09/2025	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2024 AU 30/09/2024	31/12/2024
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	649 540 504,861	583 626 127,086	1 892 068 554,437	1 710 558 297,995	2 326 623 394,037
* Intérêts	385 022 918,293	384 773 281,852	1 123 742 186,590	1 117 868 383,976	1 501 115 085,683
* Commissions en produits	79 055 144,831	71 213 098,135	214 695 447,602	207 295 712,699	280 683 883,597
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	185 462 441,737	127 639 747,099	553 630 920,245	385 394 201,320	544 824 424,757
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	242 535 617,026	216 152 046,958	696 933 787,859	620 940 612,494	846 908 813,225
* Intérêts encourus	241 645 028,548	215 247 637,121	694 871 282,342	617 767 552,710	843 061 983,272
* Commissions encourues	890 588,478	904 409,837	2 062 505,517	3 173 059,784	3 846 829,953
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	407 004 887,835	367 474 080,128	1 195 134 766,578	1 089 617 685,501	1 479 714 580,812
4- Autres produits d'exploitation	3 508 987,080	3 206 601,683	9 901 980,674	9 508 557,127	12 772 634,079
5- Charges opératoires, dont:	183 341 935,771	164 984 331,588	537 988 008,823	468 932 537,209	664 558 771,868
* Frais de personnel	103 170 413,731	85 745 847,157	307 311 236,526	258 118 713,005	358 105 820,427
* charges générales d'exploitation	67 179 371,287	66 346 534,974	194 117 861,145	176 307 869,891	258 279 069,722
6- Structure du portefeuille :	-	-	7 080 288 931,317	5 398 620 340,153	6 136 665 262,642
* Portefeuille-titres commercial	-	-	4 303 679,415	24 563 816,872	18 253 976,717
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	7 075 985 251,902	5 374 056 523,281	6 118 411 285,925
7- Encours des crédits nets	-	-	12 888 197 231,588	12 431 843 684,504	12 806 867 639,139
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	21 570 156 536,432	19 724 504 019,802	20 814 072 817,921
* Dépôts à vue	-	-	9 936 402 499,206	9 194 381 366,926	10 532 265 360,762
* Dépôts d'épargne	-	-	5 488 072 223,240	4 901 677 380,794	5 211 992 520,789
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	902 814 778,411	821 679 425,494	798 630 314,652
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	824 278 469,893	744 287 699,993	718 093 994,519
* Ressources spéciales	-	-	78 536 308,518	77 391 725,501	80 536 320,133
10- Capitaux propres	-	-	1 982 227 637,251	1 868 457 837,373	1 981 591 374,715

FAITS MARQUANTS DES NEUF MOIS 2025

La BIAT a clôturé les neuf mois de l'année 2025 avec les résultats suivants :

- ⇒ Un PNB de 1 195,1MD en accroissement de 9,7% par rapport à fin septembre 2024. La répartition de ce PNB s'établit comme suit :
 - ⇒ Marge en intérêts de 428,9MD (35,9% du PNB) ;
 - ⇒ Marge sur commissions de 212,6MD (17,8% du PNB) ;
 - ⇒ Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et des opérations financières de 553,6MD (46,3% du PNB).
- ⇒ Des charges opératoires de 538,0MD marquant une évolution de 14,7% avec un coefficient d'exploitation de 45,0% contre 43,0% au 30/09/2024.
- ⇒ Des encours de dépôts de 21 570,2MD en accroissement de 9,4% avec une évolution des dépôts à vue et des dépôts d'épargne respectivement de 8,1% et 12,0%.
- ⇒ Des encours de crédits nets de 12 888,2MD en progression de 3,7%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2025

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES :

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative aux neuf premiers mois de l'année 2025.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2025 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2025 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2025 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2025 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-09-2025.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant aux neuf premiers mois de l'année 2025. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2025 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2025. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2025.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2025, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2024 que celles relatives à l'année 2025.

Les données relatives à l'année 2024 sont conformes à celles publiées en 2024 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires des neuf premiers mois de 2024.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre des neuf premiers mois de l'année 2025 à 1.892.068 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

1. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 696.934 mD au titre des neuf premiers mois de l'année 2025.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

2. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des provisions constituées sur ces titres.

3. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

4. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

5. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

6. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2024 et au 30/09/2025 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2024 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 25/04/2025.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre des neuf premiers mois de l'année 2024 et des neuf premiers mois de l'année 2025 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Troisième Trimestre			Cumul			Exercice 2024*
	30/09/2025**	30/09/2024**	Variation	30/09/2025**	30/09/2024**	Variation	
Agriculture	22 282	22 112	0,77%	63 648	58 911	8,04%	77 685
BTP	7 867	16 723	-52,96%	40 304	40 942	-1,56%	48 677
Industrie	10 683	10 380	2,93%	39 237	44 709	-12,24%	58 469
Tourisme	15 182	20 385	-25,53%	89 096	95 322	-6,53%	117 399
Services	16 561	16 817	-1,52%	50 748	46 207	9,83%	67 539
Commerce	22 845	29 063	-21,40%	78 244	81 586	-4,10%	109 193
Transport	4 141	6 774	-38,88%	16 407	14 886	10,22%	18 545
Montant des Approbations	99 560	122 255	-18,56%	377 685	382 563	-1,28%	497 507
Agriculture	20 468	17 887	14,43%	52 256	43 776	19,37%	58 556
BTP	8 665	9 135	-5,14%	32 856	26 284	25,00%	34 585
Industrie	9 371	6 167	51,95%	30 002	23 907	25,49%	39 555
Tourisme	21 100	20 522	2,82%	72 064	70 734	1,88%	89 134
Services	13 427	12 079	11,16%	42 342	33 862	25,04%	49 359
Commerce	21 540	23 077	-6,66%	62 996	61 709	2,09%	85 751
Transport	5 194	3 618	43,55%	12 906	9 832	31,27%	13 457
Montant des Mises en Force	99 764	92 486	7,87%	305 421	270 105	13,08%	370 396
Encours Financiers	-	-	-	644 378	580 102	11,08%	603 592
Total des Engagements	-	-	-	744 411	701 407	6,13%	690 597
Total des Engagements Classées	-	-	-	87 345	80 776	8,13%	57 986
Taux de créances classées	-	-	-	11,73%	11,52%	-	8,40%
Revenus Bruts de Leasing	109 178	97 305	12,20%	315 610	281 106	12,27%	384 555
Revenus Nets de Leasing	22 905	19 764	15,89%	67 543	60 474	11,69%	83 707
Produits Nets de Leasing	9 582	7 951	20,51%	28 920	27 214	6,27%	38 335
Total Charges d'exploitation	5 067	4 541	11,58%	15 283	14 065	8,66%	19 394
Structure des Ressources	-	-	-	540 063	465 191	16,09%	488 501
Emprunts Obligataires	-	-	-	161 662	162 820	-0,71%	169 820
Autres Emprunts	-	-	-	378 401	302 371	25,14%	318 681
Trésorerie Nette	-	-	-	21 428	8 587	149,54%	20 886
Capitaux Propres	-	-	-	82 557	77 481	6,55%	82 662

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 30 Septembre 2025 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Les Mises en Force cumulées au 3ème trimestre 2025 ont augmenté de 13,08% comparées à la même période de 2024.

Les encours financiers ont augmenté de 11,08% comparés à la même période de 2024.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 6,27%.

Amélioration de la Notation d'Hannibal Lease par Fitch Rating de BB- à BB avec perspective stable.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Siège Social : Avenue Habib BOURGUIBA-Médénine

WIFAK INTERNATIONAL BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.
En Milliers de Dinars

	Du 01/07/25 au 30/09/25	Du 01/07/24 au 30/09/24	sept.-25	sept.-24	Décembre -2024 Certifié	Variation	%
1- Produits d'exploitation bancaires	45 161	41 813	136 411	118 991	164 585	17 420	14,64%
Marges et revenus assimilés	36 255	33 655	110 275	95 952	132 156	14 323	14,93%
Commissions (en produits)	8 262	7 586	24 085	21 299	29 924	2 786	13,08%
Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	644	572	1 829	1 567	2 196	262	16,72%
Revenus du portefeuille d'investissement	0	0	222	173	309	49	28,32%
2- Charges d'exploitation bancaires	19 419	18 352	60 701	52 767	71 705	7 934	15,04%
Charges encourues et charges assimilées	18 636	17 884	58 836	51 449	69 788	7 387	14,36%
Commissions encourues	783	468	1 865	1 318	1 917	547	41,50%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	0	0	0,00%
3-Produit Net Bancaire	25 742	23 461	75 710	66 224	92 880	9 486	14,32%
4- Charges opératoires :	17 827	13 661	55 878	44 084	61 361	11 794	26,75%
Frais de personnel	11 902	8 548	37 423	27 711	38 797	9 712	35,05%
Charges générales d'exploitation	4 712	3 933	14 399	12 797	17 613	1 602	12,52%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	1 213	1 180	4 056	3 576	4 951	480	13,42%
5- Structure du Portefeuille			52 791	45 381	43 556	7 410	16,33%
Portefeuille- titres commercial			60	39	49	21	53,85%
Portefeuille- titres d'investissement			52 731	45 342	43 507	7 389	16,30%
6- Encours net des financements à la clientèle			1 291 889	1 107 241	1 220 356	184 648	16,68%
7- Encours des dépôts Dont :			1 362 535	1 056 805	1 160 702	305 730	28,93%
Dépôt à vue			377 627	305 529	304 551	72 098	23,60%
Tawfir			395 550	314 887	365 346	80 663	25,62%
Comptes Istithmars			502 539	350 467	413 533	152 072	43,39%
8- Dettes de Financements et Ressources Spéciales			104 519	89 016	84 674	15 503	17,42%
9- Capitaux Propres*			161 920	167 894	168 110	-5 974	-3,56%

*Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période 2025.

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2025

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Wifak International Bank arrêtés au 30 septembre 2025, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Principes comptables appliqués :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Règles de prise en compte des produits :

Les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2025 sont déduits du résultat.

2. Règles de prise en compte des charges :

Les commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 septembre 2025 sont rajoutées au résultat.

3. Provisions sur créances de la clientèle :

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de la division et de la couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 et des textes subséquents.

4. Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés par la Wifak SICAR. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Ces titres sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement constatées.

III- Les Faits saillants au 30/09/2025 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2025, les indicateurs d'activité de la Wifak International Bank ont évolué comme suit :

- Les dépôts de la clientèle ont affiché une progression de 28.93% atteignant 1 363 MD contre 1 057 MD au 30/09/2024.
- L'encours des financements à la clientèle a également enregistré une croissance de 17% s'établissant à 1 292 MD contre 1 107 MD à la même période en 2024.
- Les produits d'exploitation bancaire ont augmenté de 14.64%, passant de 118.991 MD à 136.411 MD.
- Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 15.04% atteignant 60.7 MD contre 52.7 MD au 30 septembre 2024.
- Le PNB a enregistré une croissance de 14.32%, s'élevant à 75.7 MD contre 66.2 MD à fin septembre 2024.
- Les charges opératoires ont connu une hausse de 26.75% totalisant 55.8 MD contre 44.08 MD à la même date de l'année précédente notamment les frais du personnel sous l'effet du développement du réseau et des mesures d'intégration du personnel de service.

Au 30 septembre 2025, la Banque a poursuivi le renforcement de sa présence à travers l'ouverture de trois nouvelles agences à Jardins de Carthage, Menzel Bourguiba et Yasminette (Ben Arous), portant ainsi le total de son réseau à 54 agences.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LAND'OR.SA

Siège social : BIR JEDID 2054 KKHELIDIA

La société Landor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2025 :

(Chiffres exprimés en milliers de dinars) ⁽¹⁾

Indicateurs	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Variation en %	Cumul au 30/09/2025	Cumul au 30/09/2024	Variation en %	Cumul au 31/12/2024
I-Chiffre d'affaires	52 890	51 441	3%	149 336	139 988	7%	189 432
Chiffre d'affaires local	44 753	44 438	1%	127 329	123 662	3%	163 845
Chiffre d'affaires à l'export	8 137	7 003	16%	22 007	16 326	35%	25 587
II-Production en valeur ⁽²⁾	40 599	34 277	18%	110 153	102 328	8%	142 034
III - Investissement				7 857	7 783	1%	9 344
Investissement corporel & incorporel				7 857	5 138	53%	6 699
Investissement financier				-	2 645	(100%)	2 645
IV- Structure de l'endettement Net ⁽³⁾				9 772	39 092	(75%)	17 296
Endettement à Long et Moyen Terme				18 429	13 509	36%	20 126
Emprunts à moins d'un an				3 060	3 601	(15%)	3 374
Crédits de Gestion				15 948	31 825	(50%)	18 378
Placement & liquidités				(27 665)	(9 844)	181%	(24 582)

⁽¹⁾ Seulement les chiffres au 31/12/2024 sont audités par les Commissaires aux Comptes. Le cumul au 30/09 tient compte des chiffres audités au 30/06.

⁽²⁾ Production en valeur = charges directes (matières premières consommées et main d'œuvre) + charges indirectes imputées à la production

⁽³⁾ Endettement net = Endettement – Placements et liquidités

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2025

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2025, le chiffre d'affaires enregistre une augmentation de +7% par rapport à la même période de 2024, due principalement à la reprise de la croissance sur le marché export.

> **Marché local (+3%) :**

Au terme du troisième trimestre 2025, la société a réalisé une évolution de +3% de son chiffre d'affaires local, comparé à la même période de 2024.

> **Marché Export (+35%) :**

Les ventes à l'export des neuf premiers mois de 2025 ont augmenté de +35% par rapport à la même période de 2024, principalement sur le marché Libyen, le Moyen Orient et l'Afrique.

PRODUCTION

La valeur de la production a enregistré, au 30 septembre 2025, une augmentation de +8% comparée au 30 septembre 2024.

INVESTISSEMENT

La société a réalisé au cours des neuf premiers mois de 2025, des investissements de 7,8 MTND, constitués essentiellement par des équipements de production et des investissements informatiques.

ENDETTEMENT NET

La société affiche, au 30 septembre 2025, un endettement net de 9,7 MTND par rapport à un endettement de 39 MTND au 30 septembre 2024 et un endettement net de 17,3 MTND au 31 décembre 2024.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « MONOPRIX »

Siège Social : 1 Rue Larbi Zarrouk Mègrine

La société S.N.M.V.T « **MONOPRIX** » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2025

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (*)

La société S.N.M.V.T « **MONOPRIX** » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025

En milliers de dinars	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Au 31/12/2024
CA TTC	258 270	222 597	669 141	586 174	788 756
CA HT	239 126	205 797	622 427	545 166	732 622
Cout achat Marchandises vendues	197 315	166 891	514 488	445 610	595 948
Charges du personnel	18 654	15 825	52 744	48 842	65 324
- Ratio Masse salariale / CA HT	7,80%	7,69%	8,47%	8,96%	8,92%
- Effectif	3 649	3 110	3 649	3 110	3 143
Charges financières	1 120	872	3 350	3 010	4 185
Produits financiers	659	327	5 145	3 907	4 406
Nombre de points de vente	88	85	88	85	86
Délai de règlement fournisseurs en nbre de jours	70	70	70	70	70

(*) Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes

Commentaires :

- 1- Le chiffre d'affaires HT 2025 a enregistré une croissance au 3^{ème} trimestre de 16.20 % comparé à la même période en 2024.
- 2- Le ratio de la masse salariale à fin septembre est passé de 8.96% en 2024 à 8.47% en 2025 compte tenu de la croissance du CA. Les effectifs ont évolué d'environ 500 employés vs. décembre 2024 principalement du fait de l'intégration du personnel sous-traitant en nettoyage, manutention et sécurité conformément à la nouvelle loi sur la sous-traitance entrée en vigueur en mai 2025 ainsi qu'à la suite de l'ouverture de nouveaux magasins.
- 3- Les charges et produits financiers sont globalement en hausse sur 2025 par rapport à la même période en 2024. L'évolution des produits financiers est principalement liée à l'augmentation des produits de placement (inter-groupe et hors groupe) ainsi qu'à celles des dividendes reçues de la part des filiales.
- 4- Le nombre de points de vente en activité est passé à 88 magasins suite à l'ouverture des magasins Jardins de Carthage en décembre 2024, Sidi Bouzid en juillet 2025 et Redeyef en août 2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SOTETEL »

Siège social : Rue des Entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SOTETEL » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

(en kDT)

Designation	3 ^{ème} trimestre			YTD Septembre			2024 ^(**)
	2024	2025	Δ en %	2024	2025	Δ en %	
Produits d'exploitation	13 699,371	16 709,119	22,0%	49 589,680	47 988,498	-3,2%	71 866,163
Ventes, travaux & services	13 530,430	16 492,889	21,9%	48 909,514	47 390,505	-3,1%	70 765,544
- Chiffre d'affaires local	13 168,163	16 087,957	22,2%	47 595,092	46 092,212	-3,2%	68 775,632
- Chiffre d'affaires export	362,267	404,933	11,8%	1 314,422	1 298,293	-1,2%	1 989,912
Autres produits d'exploitation	168,941	216,230	28,0%	680,167	597,993	-12,1%	1 100,619
Charges d'exploitation ^(*)	12 744,926	14 801,893	16,1%	44 814,319	44 955,543	0,3%	63 121,876
Achats consommés	7 190,377	8 591,469	19,5%	28 215,200	26 926,747	-4,6%	40 296,941
Charges du personnel	4 576,520	5 070,597	10,8%	13 609,588	14 644,933	7,6%	18 165,262
Autres charges d'exploitation	978,029	1 139,827	16,5%	2 989,531	3 383,863	13,2%	4 659,673
EBITDA	954,445	1 907,226	99,8%	4 775,361	3 032,955	-36,5%	8 744,287
Produits financiers	222,048	257,225	15,8%	768,898	1 037,850	35,0%	981,385
Charges financières	621,907	745,082	19,8%	1 533,292	1 974,473	28,8%	2 266,884
Autres gains	264,977	13,354	-	275,919	13,584	-	454,547

(*) Hors dotations aux amortissements et aux provisions

(**) Extrait des Etats Financiers audités 2024

NB : Les indicateurs d'activité publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit, arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables.

Les indicateurs d'activité du 3^{ème} trimestre 2025 font ressortir les faits marquants suivants :

- **Augmentation des revenus :**

Les revenus ont enregistré une progression de 22 % au 3^{ème} trimestre 2025, permettant de rattraper la majeure partie du retard constaté au 1^{er} semestre, soit des revenus cumulés au 30 septembre 2025 en retrait de 3,2% par rapport à 2024.

L'intensification de l'activité commerciale, la performance des équipes opérationnelles et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes confirment la poursuite de cette dynamique positive d'ici la fin de l'année.

- **Maîtrise des charges d'exploitation :**

Les charges d'exploitation s'élèvent à 44 955,543 kDT au 30 Septembre 2025, enregistrant une hausse de 0,3% par rapport à la même période en 2024. Cette variation s'explique par les facteurs suivants :

- ✓ Achats consommés : 26 926,747 kDT, en baisse de 4,6 %, soit un recul plus marqué que celui des revenus, contribuant ainsi à l'amélioration de la marge brute sur la période ;
- ✓ Charges de personnel : en hausse de 7,6 %, atteignant 14 644,933 kDT, sous l'effet combiné de l'augmentation des effectifs, de la mise en œuvre de la troisième tranche de l'accord sur les augmentations salariales, et de l'application de la nouvelle loi relative aux contrats de travail ;

- ✓ Autres charges d'exploitation : en augmentation de 13,2 %, totalisant 3 383,863 kDT, principalement en raison de la hausse des frais de services extérieurs, de location de matériel de transport et des droits d'enregistrement.

- **EBITDA : signes d'un redressement**

L'EBITDA du 3^{ème} trimestre 2025 s'établit à 1 907,226 kDT, soit une hausse de 99,8 % par rapport à la même période de 2024.

En cumulé, l'EBITDA au 30 septembre 2025 atteint 3 032,955 kDT, contre 4 775,361 kDT un an plus tôt, marquant une baisse de 36,5 %. Cette diminution s'explique par la combinaison d'une baisse des revenus (-3,2 %) et d'une augmentation des charges d'exploitation (+0,3 %).

- **Autres commentaires : résultat financier**

Les charges financières cumulées enregistrent une hausse de 28,8 % au 30 septembre 2025, traduisant une pression persistante sur la trésorerie. Cette augmentation a toutefois été partiellement compensée par la progression des produits financiers de 35 % sur la même période.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025 :

(En DT)

Désignation	3 ^{ème} Trimestre 2025	3 ^{ème} Trimestre 2024	Au 30/09/2025 (**)	Au 30/09/2024 (**)	Au 31/12/2024 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	147 329 832	124 438 376	452 365 035	435 101 333	594 989 200
Coût d'achat des marchandises vendues	122 829 794	104 435 757	370 922 132	363 526 477	494 504 146
Charges financières	551 719	852 203	1 387 732	3 525 605	4 347 724
Produits financiers	62 280	38 347	20 323 751	16 617 365	16 750 039
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	27 025 101	30 502 605	29 739 516
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	150	153	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	27	27
Masse salariale	7 533 154	6 131 865	19 758 826	20 163 348	25 484 645
Effectif fin de période	-	-	335	284	289

Faits saillants :

- À la fin du troisième trimestre 2025, Ennakl Automobiles a renforcé sa position parmi les importateurs automobiles, hors segments des voitures populaires et SKD, en totalisant **4 593 immatriculations**. Cette performance commerciale témoigne de l'engagement constant de la société à offrir des services de mobilité adaptés au marché tunisien, tout en maintenant des standards élevés en matière de qualité et de satisfaction client.

Commentaires des indicateurs :

- Au 30 septembre 2025, le chiffre d'affaires s'est établi à 452,365 MD, contre 435,101 MD à la même période en 2024, enregistrant une progression de 4%
- La trésorerie nette s'est élevée à 27,025 MD au terme du troisième trimestre 2025, contre 30,502 MD un an plus tôt.
- Les charges financières ont fortement diminué, passant de 3,525 MD au 30 septembre 2024 à 1,387 MD au 30 septembre 2025.
Cette baisse s'explique principalement par la réduction du recours aux opérations d'escompte.
- La masse salariale s'est réduite à 19,758 MD au 30 septembre 2025, contre 20,163 MD un an auparavant, soit une baisse de 2%.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SMART TUNISIE.SA

Siège Social : 9-9 Bis impasse n°3 rue 8612 ZI, CHARGUIA 1, 2035 Tunis

La société SMART TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2025 :

En milliers de dinars (KDT)	3e Trimestre 2025 **	3e Trimestre 2024 **	Var %	Cumul Au 30.09.2025**	Cumul Au 30.09.2024**	Var %	Cumul Au 31.12.2024*
1. Total des revenus (hors taxes)	113 298	98 252	15%	306 140	278 404	10%	395 084
2. Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	-97 537	-85 668	14%	-263 378	-241 264	9%	-342 838
3. Charges financières	-4 161	-4 183	-1%	-11 481	-11 404	1%	-15 442
4. Produits financiers	1 112	463	140%	4 621	3 088	50%	4 009
5. Trésorerie nette				-2 389	-1 879	27%	-7 106
6. Délai moyen de règlement des fournisseurs				30	34	-12%	34
7. Nombre de points de vente				3	3	0%	3
8. Surface totale des points de vente				4 000	2 000	100%	2 000
9. Masse salariale	2 467	2 074	19%	7 445	6 645	12%	9 786
10. Effectif moyen				214	197	9%	198

* Chiffres audités

** Chiffres non audités

Commentaires des indicateurs

Les revenus réalisés durant le troisième trimestre 2025 ont augmenté de 15% pour atteindre 113 298 KDT

Au 30/09/2025, les revenus cumulés s'élèvent à 306 140 KDT en augmentation de 10%

Le coût d'achat des marchandises vendues pour le 3ème trimestre 2025 s'élève à 97 537 KDT contre 85 668 KDT pour la même période de 2024.

Les charges financières supportées au cours du 3ème trimestre 2025 s'élèvent à 4 161 KDT, stables par rapport au 3ème trimestre 2024

Les produits financiers réalisés au cours du 3ème trimestre 2025 s'élèvent à 1 112 KDT contre 463 KDT pour la même période de 2024 grâce principalement aux gains de changes réalisés

La trésorerie nette s'est établie à - 2 389 KDT au 30.09.2025 contre -1 879 KDT au 30.09.2024

La surface totale des points de vente a doublé grâce à l'entrée en exploitation de l'extension du siège social

La masse salariale du 3ème trimestre 2025 s'élève à 2 467 KDT

L'effectif moyen est passé de 197 à 214 salariés au 30.09.2025, affectés aux nouvelles activités.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

POULINA GROUP HOLDING

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La société Poulina Group Holding « PGH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025, élaborés à la fois sur une base consolidée et individuelle.

1. Activités du Groupe POULINA

1.1. Indicateurs Globaux

Indicateurs	3 ^{ème} trim 2025	3 ^{ème} trim 2024	Variation	30/09/2025	30/09/2024	Variation	Année 2024
Chiffre d'affaires Global	1 109 987 939	1 022 666 746	9,0%	3 073 870 581	2 913 153 771	5,5%	3 912 658 204
CA Local	1 033 414 114	951 438 511	9,0%	2 826 015 062	2 666 350 591	6,0%	3 581 272 698
CA Export	76 573 825	71 228 235	8,0%	247 855 519	246 803 180	0,4%	331 385 506
Production	1 108 525 833	1 021 594 083	9%	3 070 604 987	2 909 812 667	6%	3 908 985 915
Investissements				134 021 664	155 003 691	-14%	229 733 121
Endettement bancaires			-	1 134 425 620	1 100 452 473	3%	1 080 452 472
CMT				684 572 385	488 588 530	40%	648 588 530
CCT				449 853 235	611 863 943	-26%	431 863 942

N.B. :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Tous les chiffres ne sont pas audités.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

Le Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé à la clôture du 3^{ème} trimestre 2025 a atteint 1 109 Millions de dinars, enregistrant une augmentation de 9% par rapport au 3^{ème} trimestre 2024. Cette progression est principalement due à une hausse des ventes locales de 9%, ainsi qu'une augmentation des ventes à l'exporte de 8%.

La Production :

La production a enregistré une augmentation de 9% durant ce trimestre, atteignant 1 108 Millions de Dinars.

Les Investissements

Les investissements réalisés au 30 septembre 2025 s'élèvent à 134 millions de dinars, contre 155 millions de dinars pour la même période en 2024, enregistrant ainsi une baisse de 14 %.

Les principaux investissements sont les suivants :

Métiers	Projet	Investissement
Matériaux de construction 25%	Avancement dans la réalisation de la 3 ^{ème} usine de briques du KEF ainsi que le renouvellement des équipements des usines de céramique	33,2 Millions DT
Intégration Avicole 24%	Extension Abattoirs & renouvellement des équipements des centres d'élevages	32,7 Millions DT
Commerce & services 22%	Extension parc roulant	28,9 Millions DT
Agro-Alimentaire 17%	Principalement achat des équipements de froid pour les usines de crèmes glacées et l'extension usine de mayonnaise et margarine Bir mcherga	22,9 Millions DT
Emballage 8%	Extension capacité des usines par l'acquisition de nouveaux équipements	10,2 Millions DT
Transformation d'acier 2%	Extension capacité des usines par l'acquisition de nouveaux équipements	3,2 Millions DT
Bois & Bien d'Equipement 2%	Mise à niveau et renouvellement des équipements	2,8 Millions DT

1.2. Indicateurs par métier :

Unité : 1 dinar

Métier	Indicateurs	3 ^{ème} trim 2025	3 ^{ème} trim 2024	Variation	30/09/2025	30/09/2024	Variation	Année 2024
Intégration Avicole	Chiffre d'affaires Global	294 481 100	283 266 219	4,0%	847 213 741	776 472 021	9,1%	1 077 246 075
	CA Local	282 179 683	272 242 754	3,7%	809 756 835	739 811 177	9,5%	1 027 626 226
	CA Export	12 301 417	11 023 465	11,6%	37 456 906	36 660 844	2,2%	49 619 849
	Production	296 247 986	284 965 816	4,0%	852 297 023	781 130 853	9,1%	1 083 709 551
	Investissements				32 653 762	37 250 607	-12,3%	56 851 438
	Endettement				305 669 598	268 406 036	13,9%	289 539 671
	CMT				226 244 481	161 011 854	40,5%	213 739 037
	CCT				79 425 117	107 394 182	-26,0%	75 800 634
Agro-alimentaire	Chiffre d'affaires Global	496 036 040	418 815 489	18,4%	1 300 176 934	1 244 971 128	4,4%	1 628 087 900
	CA Local	470 424 496	398 475 139	18,1%	1 213 511 004	1 168 577 418	3,8%	1 523 075 357
	CA Export	25 611 544	20 340 350	25,9%	86 665 930	76 393 710	13,4%	105 012 543
	Production	491 075 680	414 627 334	18,4%	1 287 175 165	1 232 521 417	4,4%	1 611 807 021
	Investissements				22 941 791	47 147 557	-51,3%	64 712 980
	Endettement				300 136 010	295 400 816	1,6%	284 777 533
	CMT				172 413 878	122 702 124	40,5%	162 883 869
	CCT				127 722 132	172 698 692	-26,0%	121 893 664
Transformation d'acier	Chiffre d'affaires Global	59 979 820	56 856 999	5,5%	184 660 723	182 407 085	1,2%	247 085 140
	CA Local	31 396 080	23 726 940	32,3%	92 993 010	78 786 015	18,0%	109 838 466
	CA Export	28 583 740	33 130 059	-13,7%	91 667 713	103 621 070	-11,5%	137 246 674
	Production	61 179 416	57 994 139	5,5%	188 353 937	186 055 227	1,2%	252 026 843
	Investissements				3 161 000	1 598 173	97,8%	2 270 882
	Endettement				128 080 796	136 619 413	-6,2%	121 685 614
	CMT				57 089 540	40 629 025	40,5%	53 933 971
	CCT				70 991 256	95 990 388	-26,0%	67 751 643

Métier	Indicateurs	3 ^{ème} trim 2025	3 ^{ème} trim 2024	Variation	30/09/2025	30/09/2024	Variation	Année 2024
Emballage	Chiffre d'affaires Global	56 277 843	59 700 128	-5,7%	171 155 971	164 983 195	3,7%	218 146 128
	CA Local	47 035 986	54 238 806	-13,3%	144 110 048	144 978 037	-0,6%	191 200 736
	CA Export	9 241 857	5 461 322	69,2%	27 045 923	20 005 158	35,2%	26 945 392
	Production	55 152 287	58 506 125	-5,7%	167 732 852	161 683 531	3,7%	213 783 205
	Investissements				10 164 599	7 530 162	35,0%	11 212 795
	Endettement				108 531 688	105 351 654	3,0%	102 955 843
	CMT				64 637 967	46 001 029	40,5%	61 065 166
	CCT				43 893 721	59 350 625	-26,0%	41 890 677
Matériaux de construction	Chiffre d'affaires Global	70 078 251	61 471 509	14,0%	181 409 702	171 374 794	5,9%	234 925 150
	CA Local	69 619 278	60 761 358	14,6%	178 421 397	163 648 222	9,0%	225 518 644
	CA Export	458 973	710 151	-35,4%	2 988 305	7 726 572	-61,3%	9 406 506
	Production	71 479 816	62 700 939	14,0%	185 037 896	174 802 290	5,9%	239 623 653
	Investissements				33 247 857	51 742 080	-35,7%	77 964 110
	Endettement				87 735 237	75 644 451	16,0%	83 084 524
	CMT				67 116 467	47 764 908	40,5%	63 406 670
	CCT				20 618 770	27 879 543	-26,0%	19 677 854
Commerce & Services	Chiffre d'affaires Global	100 803 232	111 551 143	-9,6%	292 029 372	283 444 983	3,0%	388 789 529
	CA Local	100 426 938	111 200 990	-9,7%	290 244 132	281 789 680	3,0%	386 375 510
	CA Export	376 294	350 153	7,5%	1 785 240	1 655 303	7,8%	2 414 019
	Production	100 803 232	111 551 143	-9,6%	292 029 372	283 444 983	3,0%	388 789 529
	Investissements				28 894 104	9 384 430	207,9%	16 108 655
	Endettement				161 856 671	179 827 993	-10,0%	158 202 444
	CMT				68 731 714	50 311 990	36,6%	66 787 854
	CCT				93 124 957	129 516 003	-28,1%	91 414 590
Bois & Bien d'Equipeement	Chiffre d'affaires Global	25 576 250	24 332 768	5,1%	75 460 356	67 380 078	12,0%	86 783 147
	CA Local	25 576 250	24 120 033	6,0%	75 214 854	66 639 555	12,9%	86 042 624
	CA Export	0	212 735	-100,0%	245 502	740 523	-66,8%	740 523
	Production	25 832 013	24 576 096	5,1%	76 214 960	68 053 879	12,0%	87 650 978
	Investissements				2 780 662	342 682	711,4%	525 463
	Endettement				22 652 753	24 770 288	-8,5%	21 530 824
	CMT				9 148 711	6 510 881	40,5%	8 643 025
	CCT				13 504 042	18 259 407	-26,0%	12 887 799
Immobilier	Chiffre d'affaires Global	6 755 403	6 672 491	1,2%	21 763 782	22 120 487	-1,6%	31 595 135
	CA Local	6 755 403	6 672 491	1,2%	21 763 782	22 120 487	-1,6%	31 595 135
	CA Export	0	0	0,0%	0	0	0,0%	0
	Production	6 755 403	6 672 491	1,2%	21 763 782	22 120 487	-1,6%	31 595 135
	Investissements				177 889	8 000	2123,6%	86 798
	Endettement				19 762 867	14 431 822	36,9%	18 676 019
	CMT				19 189 627	13 656 719	40,5%	18 128 938
	CCT				573 240	775 103	-26,0%	547 081

Principales progressions des revenus par métiers :

Métier	30/09/2025	Variation en%	Variation en dt
<u>Agro-alimentaire</u>	Augmentation de 77,2 Millions de Dinars, soit +18% . Cette hausse est principalement due à l'augmentation des ventes locales de 18% et des ventes à l'export de 25%.	18%	77 220 551
<u>Matériaux de construction</u>	Progression de 8,6 Millions de Dinars soit 14% . Cette progression est due à la hausse des ventes locales de 15%	14%	8 606 742
<u>Bois & Bien d'Equipement</u>	Augmentation de 1,2 Millions de Dinars, soit 5% . Cette progression est due à une hausse des ventes locales de 6%	5%	1 243 482
<u>Transformation d'acier</u>	Progression de 3,1 Millions de Dinars, soit 5% . Cette augmentation est liée à la hausse des ventes local de 32%,	6%	3 122 821
<u>Intégration Avicole</u>	Progression de 11,2 Millions de Dinars, soit 4% Cette augmentation est essentiellement due à la hausse des ventes exportes et locales.	4%	11 214 881
<u>Immobilier</u>	Augmentation de 0,082 Millions de Dinars, soit +1% . Cette progression est due à la hausse des ventes locales de 1%.	1%	82 912

Principales Régressions des revenus par métiers :

Métier	30/09/2025	Variation en%	Variation en dt
<u>Commerce & Services</u>	Régression de 10,7 Millions de Dinars, soit -10% . Cette régression est due essentiellement à la baisse des ventes locales de 10%.	-10%	-10 747 911
<u>Emballage</u>	Régression de 3,4 Millions de Dinars, soit -6% . Cette régression est liée principalement à la baisse des ventes locales de 13%,	-6%	-3 422 285

2. Indicateurs d'Activité Individuels

Métier	Désignations	3ème trimestre			Au 30/09/2025		
		2024	2025	Variation	2024	2025	Variation
PGH «prestations de service »	Total Revenus	13 763 430	15 093 187	10%	157 772 376	202 605 197	28%
	Revenus des prestations	13 214 713	15 093 187	14%	36 377 448	40 402 663	11%
	Revenus des Participations	548 717	0		121 394 928	162 202 535	34%
	Charges d'exploitation	10 771 807	13 450 800	25%	30 431 050	35 225 241	16%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	52 441 030	-9 165 011	-117%	70 892 841	72 327 646	2%
	Placements a court terme	0	49 383 003		2 000 000	12 210 956	511%
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	16 289 456	209 848	-99%	16 289 456	209 848	-99%
	TOTAL des Actifs	816 295 516	888 867 365	9%	816 295 516	888 867 365	9%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**EURO-CYCLES****Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 SOUSSE**La société Euro Cycles publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025 :

LIBELLE	UNITES	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Variation		Cumul Période du 01/01 au 30/09		Variation		2024	
		2025	2024	En valeur	EN %	2025	2024	En valeur	EN %		
CHIFFRE D'AFFAIRES	Milliers de Dinars	27 257	41 516	-14 259	-34,3%	83 300	95 816	-12 516	-13,1%	119 631	
Chiffre d'affaires Export	Milliers de Dinars	27 257	41 516	-14 259	-34,3%	83 300	95 816	-12 516	-13,1%	119 631	
VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	83 103	116 144	-33 041	-28,4%	259 274	269 056	-9 782	-3,6%	350 836	
				En valeur				En valeur			
INVESTISSEMENTS	Milliers de Dinars	0	0	0	0,0%	89	848	-759	-89,5%	1 550	
Investissements corporels et incorporels	Milliers de Dinars	0	0	0	0,0%	89	848	-759	-89,5%	1 550	
Investissements financiers	Milliers de Dinars			En valeur				En valeur			
STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars	0	0	0	0%	54 995	53 816	1 179	2,2%	59 204	
Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			0	0%	7 272	6 008	1 264	21,0%	7 862	
Échéances à court terme	Milliers de Dinars			0	0%	328	142	186	131,0%	1 207	
Crédit de Gestion (Préfinancement Export)	Milliers de Dinars				0%	17 500	20 550	-3 050	-14,8%	20 689	
Crédit de Gestion (Financement import)	Milliers de Dinars			0	0%	29 895	27 116	2 779	10,2%	29 446	

Les chiffres au 31/12/2024 et au 30/06/2025 sont audités. Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont : la comptabilité générale et la comptabilité matières. Ces informations restent provisoires

Commentaires :

- Le total des vélos produits au 30 Septembre 2025 est de 259 274 unités, contre un nombre des vélos produits de 269 056 au 30 Septembre 2024, soit une baisse de 3.6%.
- Le Chiffre d'affaires export réalisé au 30 Septembre 2025 s'est élevé à 83 300 MDT, soit une baisse de 13.1% par rapport à la même période de 2024.
- Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES ont été de l'ordre de 54 995 MDT au 30/09/2025, représentant une hausse de 2.2% par rapport au 30/09/2024 et une baisse de 7.10 % par rapport au 31 décembre 2024

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS

Siège social: Route de Gabés, km 1,5 -3003 Sfax

La société Manufacture de Panneaux Bois du Sud « MPBS», publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{me} trimestre 2025

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre			Cumul du 1 ^{er} janvier au 30 Septembre			Année
	2025	2024	var en %	2025*	2024	var en %	2024
I- Chiffre d'affaires (en DT)	26 537 749	19 421 136	36,6%	73 623 681	63 662 533	15,6%	83 722 519
Chiffre d'affaires local	24 626 157	18 031 845	36,6%	69 063 394	59 504 900	16,1%	77 295 739
Chiffre d'affaires export	1 911 592	1 389 291	37,6%	4 560 287	4 157 633	9,7%	6 426 780
II- Production (en DT)	25 259 147	18 565 012	36,1%	73 180 086	64 110 082	14,1%	85 246 001
III. Investissements (en DT)				1 463 250	625 170	134,1%	4 996 087
Investissement corporel et incorporel				1 288 250	576 170	123,6%	4 597 087
Investissement financier				175 000	49 000	257,1%	399 000
IV. Endettement (en DT)				21 342 894	19 582 431	9,0%	22 703 134
Endettement à long et moyen terme				4 099 656	2 475 343	65,6%	2 141 552
Emprunts à moins d'un an *				2 005 238	1 726 088	16,2%	1 673 848
Autres (découverts, escompte...)				15 238 000	15 381 000	-0,9%	18 887 734
V.Placement en billet de trésorerie (en DT)				1 000 000			-

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc....

Ces informations restent provisoires.

*Les chiffres sont élaborés sur la base des états financiers audités au 30/06/2025

-le Chiffre d'affaires local net des remises, rabais et ristournes

Commentaires

1/Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires global réalisé à la fin du troisième trimestre 2025 a connu une augmentation de 15,6% comparativement à la même période en 2024.

Le volume des ventes a passé de 63 663 md en 2024 à 73 624 md en 2025. En synchronisation avec les chiffres budgétisés pour l'année 2025.

Marché local :

Nous avons enregistré une croissance de 16,1% des ventes sur le marché local sur les neuf premiers mois 2025 par rapport à la même période en 2024.

Le chiffre réalisé au troisième trimestre 2025 est de 24 626 md soit une croissance de 36,6%, soit une adaptation continue au besoin du marché.

Marché export :

Le chiffre d'affaires à l'export réalisé courant le troisième trimestre 2025 est de 1 912 md soit une hausse de 37,6% par rapport aux réalisations du troisième trimestre 2024.

Les exports cumulés des neuf mois 2025 sont de 4 560 md contre 4 158 md en 2024, Soit une amélioration de 9,7%.

2/INVESTISSEMENT

Le niveau des investissements corporels et incorporels cumulés réalisés jusqu'au 30 septembre 2025 est de l'ordre de **1 288 md**.

L'investissement financier est de **175 md**.

3/ENDETTEMENT

Le niveau d'endettement global au 30 septembre 2025 a augmenté de 9% rapport à celui enregistré à la fin de la période 2024.

L'endettement court terme au 30 septembre 2025 est maintenu au même niveau que celui enregistré à la fin de la période 2024.

Performances du groupe MPBS au 30 septembre 2025

Les réalisations des sociétés du groupe MPBS ont fait ressortir un niveau de revenus pour la période du 01 janvier au 30 septembre 2025 de l'ordre **130 200 md** contre un chiffre d'affaires pour la même période 2024 de **124 190 md**, soit une amélioration de **4,8%**.

AVIS DE NOTATION

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

MAC SA, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF Subordonné 2025** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **21/10/2025** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme **BB+ (tun)** selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768#insights>

AVIS DES SOCIÉTÉS

Modification de la structure du capital d'une société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers n'entraînant pas le changement de son contrôle :

ZITOUNA CAPITAL

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières tels que modifiés et complétés par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 02-2019 du 14 février 2019

Siège social : Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3^{ème} étage Boulevard de la qualité de vie
2015- Le Kram -Tunis

La Société Zitouna Capital informe le public de la modification de son actionnariat et ce suite à l'enregistrement en bourse, le 16 mai 2025, de la transaction qui a porté sur une (01) action.

Le vendeur étant Monsieur NABIL EL MADANI et l'acquéreur étant Monsieur ADEL ALAYA.

Suite à l'opération ci-dessus citée, la nouvelle structure du capital de la société de gestion ZITOUNA CAPITAL au 16 mai 2025 s'établit comme suit :

Nom & prénom ou dénomination sociale	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nationalité
BANQUE ZITOUNA	4.994	499.400	Tunisienne
ZITOUNA FINANCE	3.400	340.000	Tunisienne
ZITOUNA TAKAFUL	1.500	150.000	Tunisienne
MAJDA INTERNATIONNAL TRADING	1	100	Tunisienne
M. ADEL ALAYA	2	200	Tunisienne
M. MOUNIR FAKHET	1	100	Tunisienne
M. CHAKER OUESLATI	1	100	Tunisienne
M. JAMEL BOUZAIENE	1	100	Tunisienne
Total	9.900	990.000	

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	129,876	129,897
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	181,925	181,961
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99		142,702	149,910	149,935
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	163,783	163,814
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	154,910	154,936
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	161,413	161,443
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		141,042	147,007	147,028
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	60,432	60,443
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	44,586	44,595
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANTI	BH INVEST	06/07/09		143,750	151,496	151,524
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	132,719	132,745
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	132,469	132,496
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07		108,189	114,276	114,297
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	106,034	106,053
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	107,049	107,069
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25		-	100,832	100,852
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
17	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07		22,121	23,214	23,219
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	161,243	161,273
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	152,968	152,984
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,685	14,688
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	224,427	224,469
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	125,814	125,836
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		125,088	131,640	131,660
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	18,375	18,378
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	116,998	117,019
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	112,260	112,290
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,483	2,487
SICAV MIXTES							
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	83,160	83,179
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	171,766	171,783
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	129,516	129,652
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	138,025	138,049
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	190,603	190,623
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,033	695,879	696,192
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	152,800	152,723
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	220,918	221,275
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	130,567	130,561
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	182,255	182,378
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	214,834	215,022
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	195,862	196,049
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	33,945	33,998
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	115,936	115,942
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,324	1,325
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,434	1,438
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	106,156	106,104
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	2 940,029	2 944,425
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	326,836	326,013
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	4,060	4,066
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,508	3,512
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	54,849	52,535
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,567	1,568
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,548	1,550
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,623	1,624
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	20,405	20,379
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	16,263	16,220
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	20,901	20,873
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 383,462	6 381,448
SICAV ACTIONS							
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00		105,131	128,975	129,002
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,739	1,733

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	114,088	114,107
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	101,426	101,445
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	108,229	108,250
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	105,525	105,541
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	112,146	112,164
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	107,375	107,394
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	103,894	103,913
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	108,997	109,017
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	108,468	108,488
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	106,390	106,407
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	106,627	106,644
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	105,407	105,428
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	109,749	109,768
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	105,190	105,209
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,997	106,005
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	109,349	109,366
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	104,603	104,621
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	115,824	115,842
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	107,751	107,776
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	111,924	111,944
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	107,704	107,729
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 057,392	1 057,598
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 683,689	10 685,951
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	106,225	106,254
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	107,683	107,916
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	102,020	102,209
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,722	74,784
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	150,664	150,602
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,984	17,974
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	386,355	386,525
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 819,032	2 820,554
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	69,600	69,628
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	55,236	55,277
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	116,293	116,312
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,832	20,862
96 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	20,997	20,995
97 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,274	18,258
98 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	110,486	110,465
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	97,975	97,965
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	103,166	103,250
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	121,072	121,026
102 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	119,317	119,292
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,627	14,653
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	120,352	120,200
105 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	97,197	97,272
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	117,346	117,448
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	137,116	137,595
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	187,753	188,341
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	184,845	185,177
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	232,987	233,386
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,494	211,999
112 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	207,746	207,978
113 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,566	34,473
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 351,898	12 345,562
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	123,396	123,300
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 290,125	6 306,076
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,822	12,811
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	193,439	194,507
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 113,660	14 081,154
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 568,347	12 559,822
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 244,023	11 281,077
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 227,678	12 206,527
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 351,978	11 412,596
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,655	12,640
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	125,303	125,386
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	114,320	114,584
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	134,012	133,980
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 299,489	1 299,498
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002
Tunis

La société Assurances Maghrebias Vie SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité au terme du 3^{ème} trimestre 2025.

	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/ 2025 au 30/09/ 2025	Du 01/01/ 2024 au 30/09/ 2024	Du 01/01/2024 au 31/12/ 2024 (*)
1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	27 667	23 404	95 235	86 088	129 967
Prévoyance	8 914	8 592	25 452	24 889	33 814
Epargne	18 752	14 812	69 782	61 199	96 153

2- Primes cédées	3 341	3 061	8 744	8 737	11 667
-------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

3-Commissions	2 972	2 616	8 607	8 164	12 448
----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

4- Charges de sinistres nettes	10 327	12 013	42 687	38 327	54 107
---------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

5- Produits financiers nets	13 607	11 152	41 017	32 673	44 259
------------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 30 Septembre 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Au terme du troisième trimestre 2025, Assurances Maghreb Vie a réalisé :

1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **95,235 MD** contre 86,088 MD au 30.09.2024, enregistrant une augmentation de 10,62% et un taux de réalisation de 98,28% du budget prévu au terme du 30.09.2025. Cette progression est principalement portée par le dynamisme de l'activité d'épargne.
2. Les **primes cédées**, qui concernent principalement l'activité Prévoyance, s'élèvent à **8,744 MD** au 30.09.2025, soit une légère hausse de 0,08% par rapport au 30.09.2024, dont la faible intensité s'explique par la part essentielle de l'activité épargne dans la croissance du chiffre d'affaires.
3. Les **commissions** progressent de **5,43%** au 30.09.2025 pour s'établir à **8.607 MD**.

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

4. Une augmentation de la **charge de sinistres nettes** de **11,38%**, pour s'établir à **42,687 MD** au 30.09.2025, soit un taux de réalisation de 101,16% par rapport au budget prévu à cette date. Cette augmentation de la charge de sinistres, est principalement concentrée sur l'activité épargne et portée par l'arrivée à échéance des capitaux investis et les rachats.
5. Des **produits financiers nets** de **41,017 MD** contre 32,673 MD une année auparavant, soit une progression de 25,54% et un taux de réalisation de 98,62% par rapport au budget prévu à la fin du 3^{ème} trimestre 2025.

III. Forecast 2025 :

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30 Septembre 2025, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **142,000 MD** au terme de l'année 2025, soit une progression de **9,26%** par rapport à l'exercice 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires, les primes cédées atteindraient **12,509 MD** au terme de l'année 2025, soit une progression de **7,22%** par rapport à l'exercice 2024.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance, les commissions à servir à notre réseau de distribution atteindraient **14,027 MD**, soit une progression de **12,69%** par rapport à l'exercice 2024.

Charge de sinistres nette

Tenant compte de l'évolution de la structure du portefeuille, des capitaux à échéance à servir et de l'historique de la sinistralité, la charge de sinistres atteindrait **67,100 MD** au terme de l'année 2025, soit une progression de **24,01%** par rapport à l'exercice 2024.

Avis des Sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebria SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2025.(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	7 841	7 805	58 884	53 646	62 048
Santé	27 816	26 086	95 508	85 738	114 091
Automobile	24 760	21 957	74 575	68 150	90 817
Transport	876	1 031	3 085	3 781	5 090
Total	61 292	56 880	232 053	211 315	272 046

2- Primes cédées	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	6 227	5 882	47 186	44 321	50 379
Santé	5 783	5 455	19 968	18 153	24 720
Automobile	545	475	1 647	1 492	1 989
Transport	640	866	2 420	3 208	4 219
Total	13 195	12 677	71 221	67 174	81 307

3-Commissions	4 900	4 671	18 876	15 897	20 978
---------------	-------	-------	--------	--------	--------

4- Charges de sinistres nettes	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	1 587	- 1 014	4 617	405	208
Santé	23 061	20 232	73 544	66 928	103 052
Automobile	16 276	11 864	48 168	45 811	53 526
Transport	143	49	430	- 920	- 656
Total	41 068	31 132	126 759	112 224	156 130

5- Produits financiers nets	7 794	7 887	25 954	23 306	30 208
-----------------------------	-------	-------	--------	--------	--------

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 30 septembre 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

I. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Au terme du troisième trimestre 2025, Assurances Maghrebria a réalisé :

1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **232,053 MD** contre 211,315 MD au 30.09.2024, enregistrant une augmentation de **9,81%** et un taux de réalisation de **100,32%** du budget relatif au troisième trimestre de l'année 2025. Il est à noter que cette croissance du chiffre d'affaires est portée de façon homogène entre les 3 principales activités, à savoir la Santé (+11,40%), l'Incendie et les Risques Divers (+9,76%) et l'Automobile (+9,43%).
2. Des **primes cédées** qui s'élèvent à **71,221 MD** contre 67,174 MD au 30.09.2024, enregistrant une hausse de **6,03%** et marquant ainsi un taux de réalisation de **98,82%** par rapport au budget au 30 septembre 2025.
3. Des **commissions servies** qui s'élèvent à **18,876 MD** contre 15,897 MD au 30.09.2024, enregistrant une augmentation de **18,74%**, enregistrant un taux de réalisation de **104,17%** du budget prévu au 30.09.2025. Il est à noter que le rythme de croissance des commissions servies ralentit par rapport à la situation arrêtée au 30.06.2025 (croissance de +24,50%).

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés et compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

4. Une augmentation de la **charge de sinistres nette** de **12,95%** pour s'établir à **126,759 MD**, enregistrant ainsi un taux de réalisation de **99,68%** par rapport au budget prévu au 30.09.2025. La croissance de cette charge de sinistre est principalement portée par la Branche Incendie et Risques Divers, très faiblement sinistrée en 2024. A contrario, la croissance de la charge de sinistres nette des branches Santé (+9,89%) et Automobile (+5,14%) reste inférieure à la croissance de leurs primes émises.

Des **produits financiers nets** de **25,954 MD** contre 23,306 MD une année auparavant, soit une hausse de **11,36%** et un taux de réalisation de **107,51%** par rapport budget relatif au troisième trimestre 2025.

II. FORECAST 2025 :

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30/09/2025, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

En 2025, le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **300,000 MD** enregistrant ainsi une croissance de **10,28%** par rapport à l'exercice 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche, les primes cédées évolueraient de **10,27%** pour atteindre **89,655 MD**.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche en 2025, les commissions à servir à notre réseau de distribution évolueraient de **9,69%** pour s'établir à **23,010 MD**.

Charge de sinistres nette

La charge de sinistres nette prévisionnelle évoluerait de **4,49%** par rapport à 2024, et ce en adéquation avec l'évolution du chiffre d'affaires, pour s'établir à **163,141 MD**.

Avis des Sociétés

Indicateurs d'Activité Trimestriels

TAWASOL GROUP HOLDING

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3ème Etage, les berges du Lac

La société Tawasol Group Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025, élaborés à la fois sur une base consolidée et individuelle.

I. INDICATEURS GLOBAUX

Indicateurs GLOBAL TGH	3 ^{ème} Trimestre 2025	3 ^{ème} Trimestre 2024	Variation en %	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Performance Annuelle 2024
Chiffre d'affaires Global	20 085 685	17 902 614	12,19%	60 292 484	56 060 490	83 259 171
Chiffre d'affaires Local	12 759 879	12 707 982	0,41%	36 997 291	37 777 824	52 470 137
Chiffre d'affaires Export	7 325 806	5 194 632	41,03%	23 295 193	18 282 666	30 789 034
Production	19 798 549	17 402 495	13,77%	59 857 427	55 840 490	81 052 620
Investissement	-	-	-	3 520 279	283 774	1 135 094
Endettement Total	-	-	-	48 548 052	42 093 850	39 530 013
CMT				31 696 891	18 818 432	17 382 709
CCT				16 851 161	23 275 417	22 147 304

Nb :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Les indicateurs cumulés au 31/12/2024 ont été établis sur la base des états financiers provisoires arrêtés par les filiales, sous réserve d'ajustements lors de la consolidation définitive.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

Situation au 3^{ème} trimestre 2025 :

Chiffre d'affaires :

Le troisième trimestre 2025 marque une progression significative de l'activité du groupe, avec un chiffre d'affaires consolidé atteignant **20,085 Millions de Dinars**, soit une hausse de **12,19%** par rapport à la même période de 2024. Cette performance témoigne de la solidité du modèle économique et de la stratégie de diversification déployée par le groupe.

Une performance remarquable des activités export, qui enregistrent une croissance de **41,03%** sur le trimestre, atteignant **7,325 Millions de Dinars**. Cette dynamique internationale représente désormais **36,47%** du chiffre d'affaires global, contre **29,01 %** l'année précédente, illustrant la réussite de la stratégie de conquête des marchés extérieurs, notamment en Afrique.

Production :

La production consolidée atteint **19,79 Millions de Dinars** au troisième trimestre, en hausse de **13,77%**, confirmant l'accélération de l'activité opérationnelle. L'effort d'investissement demeure soutenu avec **3,52 Millions de Dinars** engagés sur le trimestre, principalement alloués au développement des capacités du pôle infrastructures.

II. INDICATEUR PAR METIER

Métiers	Indicateurs	3 ^{ème} Trimestre 2025	3 ^{ème} Trimestre 2024	Variation en %	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Performance Annuelle 2024
TELECOMMUNICATIONS	Chiffre d'affaires Global	4 479 192	3 736 654	19,87%	17 680 987	16 924 037	19 776 158
	CA Local	1 459 025	1 026 525	42,13%	4 186 101	4 500 179	5 333 983
	CA Export	3 020 167	2 710 129	11,44%	13 494 886	12 423 858	14 442 175
	Production	4 479 192	3 736 654	19,87%	17 680 987	16 924 037	19 776 158
	Investissements				50 000	0	0
	Endettement	-	-	-	2 668 924	2 993 525	2 750 859
	CMT				1 023 874	1 319 926	1 319 926
	CCT				1 645 050	1 673 599	1 430 933
SERVICES & INFRASTRUCTURES	Chiffre d'affaires Global	5 854 740	2 799 520	109,13%	16 305 330	9 827 076	23 532 000
	CA Local	1 937 742	315 017	515,12%	8 458 302	4 700 551	8 700 000
	CA Export	3 916 998	2 484 503	57,66%	7 847 027	5 126 525	14 832 000
	Production	5 854 740	2 799 520	109,13%	16 305 330	9 827 076	23 532 000
	Investissements	-			3 404 921		
	Endettement	-	-	-	14 584 228	18 614 501	18 614 501
	CMT				3 201 786	5 763 214	5 122 857
	CCT				11 382 443	12 851 287	13 491 644
INDUSTRIES	Chiffre d'affaires Global	9 641 753	11 366 440	-15,17%	26 164 167	29 089 377	39 731 013
	CA Local	9 253 112	11 366 440	-18,59%	24 210 887	28 357 094	38 216 154
	CA Export	388 641	0	100,00%	1 953 280	732 283	1 514 859
	Production	9 464 617	10 866 321	-12,90%	25 871 110	29 089 377	37 744 462
	Investissements				65 358	283 774	1 135 094
	Endettement	-	-	-	10 614 900	15 605 823	13 284 653
	CMT				6 791 231	6 855 292	6 059 926
	CCT				3 823 669	8 750 531	7 224 727
IMMOBILIERS	Chiffre d'affaires Global	110 000	0	100,00%	142 000	220 000	220 000
	CA Local	110 000	0	100,00%	142 000	220 000	220 000
	CA Export						
	Production						
	Investissements						
	Endettement	-	-	-	20 680 000	4 880 000	4 880 000
	CMT				20 680 000	4 880 000	4 880 000
	CCT						

III. PRINCIPALES EVOLUTIONS DES REVENUS :

Métier	3ème TRIMESTRE 2025	Variation en %	Variation en DT
Pôle Réseau de Télécommunication	Le pôle télécommunications confirme sa position avec un chiffre d'affaires de 4,47 millions de dinars au troisième trimestre 2025, en progression de 19,87% par rapport à la même période de 2024. Portant le chiffre d'affaires cumulé à 17,68 millions de dinars sur neuf mois. Réorientation des activités, avec mise en veilleuse de la succursale au Maroc pour optimiser les ressources et cibler de nouveaux marchés à plus fort potentiel. Développement actif de la succursale au Cameroun pour renforcer notre présence en Afrique centrale et capitaliser sur les opportunités de croissance régionales.	19,87%	742 538
Pôle Infrastructure	Au cours du troisième trimestre, RETEL S.A. a poursuivi la mise en œuvre de ses principaux projets en Tunisie et à l'international, marqués par une progression notable des activités de préparation, d'études et d'exécution. PROJET 1 – Gazoduc – KEBELI Les principales actions de la période ont porté sur la passation des commandes des fournitures et équipements, marquant une étape décisive dans la phase d'approvisionnement du projet. PROJET 2 – STEP GANVIE – BÉNIN Le trimestre a été consacré à l'achèvement des travaux de chargement de la plateforme dans la zone STEP, condition essentielle à la poursuite des travaux de fondations profondes. Les activités se poursuivent conformément au calendrier d'exécution. PROJET 3 – Route AKASSATO – So-AVA Les équipes ont finalisé le dossier d'étude d'exécution et procédé à l'installation du chantier. Les levées topographiques ont été réalisées et la zone de préfabrication mise en place au niveau de la centrale à béton d'Akassato. Une campagne HSE a été lancée pour renforcer la sécurité et la sensibilisation du personnel sur site. PROJET 4 – VRD et Collecteurs – LOKOSSA Les travaux préparatoires se sont poursuivis avec la finalisation du dossier d'étude d'exécution, l'installation du chantier et la réalisation des études géotechniques. La zone de préfabrication a été aménagée et les études de formulation du béton achevées. Une campagne HSE a également été déployée afin d'assurer la conformité aux normes de sécurité et environnementales. Ce trimestre a été marqué par une progression soutenue de la phase préparatoire et d'exécution des	109,13%	3 055 220

	projets en portefeuille, confirmant la bonne dynamique opérationnelle de RETEL S.A. et son engagement à maintenir un haut niveau de performance et de sécurité sur l'ensemble de ses chantiers.		
Pôle Industrie	Le pôle industrie connaît un troisième trimestre contrasté avec un chiffre d'affaires de 9,64 millions de dinars, en retrait de 15,17% par rapport au troisième trimestre 2024. Cette baisse s'explique principalement par un décalage temporel dans l'exécution de certaines commandes. Exportation de 20% d'une commande importante vers le Sénégal	-15,17%	-1 724 686
Pôle Immobilier	Le pôle Immobilier s'engage dans une phase de relance ambitieuse avec deux projets structurants. Une prospection bancaire active est en cours pour financer la construction d'un immeuble à Montfleury	100,00%	110 000

VI. INDICATEURS D’ACTIVITE INDIVIDUELS :

Indicateurs	3 éme Trimestre 2025	3 éme Trimestre 2024	Variation en %	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Performance Annuelle 2024
TOTAL REVENUS	<u>68 800</u>	<u>15 000</u>	359%	<u>118 800</u>	<u>45 000</u>	<u>163 881</u>
REVENUS DES PRESTATIONS	68 800	15 000	359%	118 800	45 000	60 000
REVENUS DES PARTIICIPATIONS	0	0	0%	0	0	103 881
CHARGES D'EXPLOITATION	12 000	71 000	-83%	260 885	249 000	320 000
SOLDE PLACEMENTS A COURT TERME				6 750 000	6 750 000	6 750 000
SOLDE LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES						0
CONCOURS BANCAIRES				-117 994	-125 000	56 944
TOTAL DES ACTIFS				142 555 000	142 555 000	142 555 000

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH BANK

Siege Social :18, Avenue Mohamed V ,1080-Tunis-

La BH BANK publie ci-dessous ses indicateurs d'activités relatif au troisième trimestre 2025.

Désignation en milliers de dinars	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Septembre-25	Septembre-24 (3)	Décembre-2024 (3)	Var
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	368 712	374 395	1 093 568	1 094 920	1 491 502	-0,1%
INTERETS	244 273	271 995	746 280	803 896	1 083 080	-7,2%
COMMISSIONS EN PRODUITS	38 862	42 583	111 959	117 121	159 556	-4,4%
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	85 577	59 817	235 329	173 903	248 866	35,3%
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	187 115	185 949	566 846	542 581	744 901	4,5%
INTERETS ENCOURUS	182 797	182 055	555 291	532 165	730 043	4,3%
COMMISSIONS ENCOURUES	4 318	3 894	11 555	10 416	14 858	10,9%
3- PRODUITS NET BANCAIRE	181 597	188 447	526 722	552 339	746 601	-4,6%
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 601	833	4 889	3 080	4 300	58,7%
5- CHARGES OPERATOIRES	70 569	68 268	209 319	202 827	261 180	3,2%
FRAIS DE PERSONNEL	49 575	49 212	147 417	144 740	189 448	1,8%
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	20 994	19 056	61 902	58 087	71 732	6,6%
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	3 862 754	2 815 171	3 228 792	37,2%
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	101 578	108 666	105 302	-6,5%
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	3 761 176	2 706 505	3 123 490	39,0%
7- ENCOURS NET DES CREDITS (1)	-	-	10 371 971	10 687 376	10 576 707	-3,0%
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	9 518 302	9 082 984	9 008 552	4,8%
DEPOTS A VUE	-	-	2 772 618	3 002 136	2 736 544	-7,6%
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	4 014 797	3 773 425	3 904 958	6,4%
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 507 288	1 404 394	1 564 738	7,3%
10- CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	1 333 504	1 281 455	1 281 681	4,1%

(1) L'encours des crédits fn Juin 2025 tient compte des provisions constituées durant la période.

(2) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

(3) Les chiffres de 2024 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE

AU 30/09/2025

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

La BH BANK est une société anonyme admise au marché principal de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5DT chacune. Elle est régie par la loi n° 2016 48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 Septembre 2025, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II-1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du troisième trimestre de l'exercice 2025.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2025 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

II-2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre de l'exercice 2025.

II-3- La classification du portefeuille titres et revenus y afférents :

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants : leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois et la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destiné à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

II-4- Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

II-5- Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

II-6- Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

II-7- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

III- FAITS SAILLANTS

A la fin du troisième trimestre 2025, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **L'encours des créances sur la clientèle** a atteint 10 372 MDT à fin Septembre 2025, contre 10 687 MDT à fin Septembre 2024, soit une diminution de **3,0%**.
- **Les dépôts de la clientèle** ont atteint 9 518 MDT à fin Septembre 2025, contre 9 083 MDT à fin Septembre 2024, soit une augmentation de **4,8%**.
- **Les emprunts et ressources spéciales** ont évolué de **7,3%**, pour atteindre 1 507 MDT à fin Septembre 2025 contre 1 404 MDT à fin Septembre 2024.
- **Les produits d'exploitation bancaires** ont atteint 1094 MDT à fin Septembre 2025 contre 1095 MDT à fin Septembre 2024, soit une diminution de **0,1%**.
- **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint 567 MDT à fin Septembre 2025 contre 543 MDT à fin Septembre 2024 soit une hausse de **4,5%**.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint **526,7** MDT à fin Septembre 2025, contre **552,3** MDT à fin Septembre 2024, soit une diminution de **4,6%**.
- **Les charges générales d'exploitation** ont augmenté de **6,6%**, pour atteindre 62 MDT à fin Septembre 2025 contre 58 MDT à fin Septembre 2024.
- **Les frais du personnel** ont augmenté de **1,8%**, pour atteindre 147 MDT à fin Septembre 2025 contre 145 MDT à fin Septembre 2024.
- **La BH Bank, la première banque de la place ayant publié son premier rapport Extra Financier au titre de l'exercice 2024.**

En réponse aux exigences de la Bourse des Valeurs Mobilières en matière de transparence Extra Financière, la BH Bank a publié son premier rapport extra Financier au titre de l'exercice 2024, réaffirmant ainsi son engagement d'inscrire ses actions dans une dynamique de responsabilité, de transparence et de création de valeur partagée.

- **La BH Bank confirme sa certification MSI 20000.**

La BH Bank a confirmé sa certification MSI 20000 attribuée par COFICERT, important et prestigieux Organisme International de Certification. La certification MSI 20000 renseigne sur les hauts standards en matière de solidité et de performance financières, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance financière.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2025.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «TLF Subordonné 2025»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring réunie le **29/04/2024** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **28/11/2024** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,5% brut l'an au maximum, pour le taux variable, et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum, pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt subordonné à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et le taux d'intérêt de l'emprunt subordonné comme suit :

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : 9,25%

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF Subordonné 2025** » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars, divisé en

150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF Subordonné 2025** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **29/10/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **07/11/2025**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. Notation de l'emprunt subordonné).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars **au 07/11/2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par « Tunisie Leasing et Factoring » à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **29/10/2025** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

« Tunisie Leasing et Factoring », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Dénomination de l'emprunt subordonné : « TLF Subordonné 2025 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Nominative.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang

de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues, délivrée par MAC SA intermédiaire en bourse, mentionnant la quantité d'obligations souscrites.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt subordonné portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/11/2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **07/11/2025**.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt obligataire subordonné seront offertes à **un taux d'intérêt fixe de 9,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit **20 DT** par obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt subordonné sera amorti en totalité le **07/11/2030**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paieement :

Le paieement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **07/11** de chaque année.

Le premier paieement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/11/2026**.

Les paieements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt subordonné est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,25%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale:**

Les obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation subordonnée correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,6821 années**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de « Tunisie Leasing et Factoring », les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés

ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **15/10/2024**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à « Tunisie Leasing et Factoring », **BBB - (tun)**, avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **02/09/2025** une notation provisoire à long terme **BB(EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse MAC SA, en sa qualité de chargé de l'opération, s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes, à tout investisseur personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de **MAC SA**, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrites.

Marché des titres

Il existe douze (12) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire dont trois (3) emprunts obligataires subordonnés.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt subordonné, « Tunisie Leasing et Factoring » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander

l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné «TLF Subordonné 2025» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

« Tunisie Leasing et Factoring » s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « TLF Subordonné 2025 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations

subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2025** » visée par le CMF en date du **13 octobre 2025** sous le **n°25/1163**, du document de référence « **TLF 2025** » enregistré auprès du CMF en date du **13 octobre 2025** sous le **n°25-008**, et des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2025.

La note d'opération et le document de référence « TLF 2025 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, sis à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsacom.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20/10/2025.

**FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉ
"INNOV INVEST"
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Messieurs les Porteurs des Parts du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST",

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST", qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 2.501.253 DT, un actif net de 2.409.267 DT et un résultat net bénéficiaire de 90.733 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST". Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers annuels. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST".

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, et de l'article 51 du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST".

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST", susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers annuels.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" des normes prudentielles prévues par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code. De cette appréciation, il ressort que les actifs du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" représentés en certificats de dépôt (figurant parmi les placements monétaires) totalisent 19,91% de l'actif total au 31 décembre 2023.

Notons, enfin, que les disponibilités (y compris les sommes à l'encaissement) représentent 80,09% de l'actif total du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" au 31 décembre 2023, soit un dépassement de 60,09% du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 20 août 2025

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI, associé



FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉ
"INNOV INVEST"

1

BILAN
Au 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars)

31 décembre 2023

ACTIF	Notes	
AC 1 - Portefeuille-titres		-
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-
b- Obligations et valeurs assimilées		-
c- Autres valeurs		-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		2 501 253
a- Placements monétaires	3.1	498 016
b- Placements à terme		-
c- Disponibilités	3.2	2 003 237
AC 3 - Créances d'exploitation		-
a- Dividendes & intérêts à recevoir		-
b- Titres de créances échus		-
c- Autres créances d'exploitation		-
AC 4 - Autres actifs		-
TOTAL ACTIF		2 501 253
PASSIF		
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.3	86 938
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.4	5 048
TOTAL PASSIF		91 986
ACTIF NET		
CP 1 - Capital	3.5	2 500 000
CP 2 - Sommes capitalisables		-90 733
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-
b- Sommes capitalisables de l'exercice		-90 733
ACTIF NET		2 409 267
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 501 253

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
Exercice clos le 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le
31 décembre 2023

	Notes	
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres		-
a- Dividendes		-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		-
c- Revenus des autres valeurs		-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.1	1 253
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 253
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.2	-86 938
REVENU NET DES PLACEMENTS		-85 685
PR 3 - Autres produits d'exploitation		-
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.3	-5 048
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-90 733
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		-90 733
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-
* +/- Values réalisées sur cessions de titres		-
* Frais de négociation de titres		-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.4	-90 733

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le
31 décembre 2023

AN 1 - Variation de l'actif net résultant des
opérations d'exploitation

a- Résultat d'exploitation	-90 733
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-
c- +/- Values réalisées sur cessions de titres	-
d- Frais de négociation de titres	-

AN 2 - Distribution des dividendes

-

AN 3 - Transactions sur le capital

-

a - Souscriptions

* Capital	2 500 000
* Régularisation des sommes non distribuables	-
* Régularisation des sommes distribuables	-
* Droits d'entrée	-

b - Rachats

* Capital	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-
* Régularisation des sommes distribuables	-
* Droits de sortie	-

VARIATION DE L'ACTIF NET

2 409 267

Régularisation des sommes non distribuables des
exercices antérieurs

-

2 409 267

AN 4 - Actif net

a - En début d'exercice

-

b - En fin d'exercice

2 409 267

AN 5 - Nombre de parts

a - En début d'exercice

-

b - En fin d'exercice

2 500

VALEUR LIQUIDATIVE

963,707

TAUX DE RENDEMENT

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

"INNOV INVEST" est un Fonds d'Investissement Spécialisé, de type capitalisation, régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°69-2023 délivré le 13 septembre 2023). C'est une copropriété de valeurs mobilières qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession ultérieure, dans des startups, et ce, pour le renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres de ces entités. Les participations du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" doivent faire l'objet de conventions avec les promoteurs fixant les modalités et les délais de réalisation des opérations de rétrocession ou de cession. Ces conventions ne doivent pas stipuler de garanties hors projets ou de rémunérations dont les conditions ne sont pas liées aux résultats des projets.

Les fondateurs du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la STB Invest, TUNIS RE et la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC).

Le capital du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" s'élève à 2 500 000 DT au 31 décembre 2023 ; il se décompose de 2 500 parts de 1 000 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts	Valeur nominale en DT
STB Invest	500	500 000
TUNIS RE	2 000	2 000 000
TOTAL	2 500	2 500 000

La STB Manager et la STB assurent respectivement les fonctions de Gestionnaire de Dépositaire des actifs du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST".

En rémunération de ses services, la STB Manager perçoit des commissions de gestion fixées comme suit :

- Des honoraires de gestion annuels de 3,25% (hors TVA) des montants souscrits par les porteurs de parts dans le Fonds pendant la période d'investissement. À compter de l'exercice comptable qui suit la date de clôture de la période d'investissement, les commissions de gestion seront réduites annuellement de 15% (hors TVA), et ce, pour chaque année qui suit la date de clôture de la période d'investissement et jusqu'au dernier jour de la période de liquidation du Fonds. Ces commissions de gestion seront facturées trimestriellement et d'avance ;

Suite Note N°1

- Une commission de surperformance de gestion de 20% (hors TVA) calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque le TRI annuel atteindra et dépassera 8% au terme de sa durée de vie. Cette commission est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

En rémunération de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,1% (hors TVA) de l'actif net du Fonds arrêté au 31 décembre de chaque année avec un minimum de 5 000 DT, payable à terme échu.

La durée de vie du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" est de 10 ans, à compter du 19 décembre 2023, et ce, par décision du Conseil d'Administration de la STB Manager, réuni à la même date (visa du CMF en date du 20 novembre 2023). Cette durée de vie peut être prorogée deux fois, pour une période d'un an chacune, par le Gestionnaire en accord avec le Dépositaire. La durée de blocage est de 10 ans à compter de la première libération des parts.

Pendant la période de 2 ans suivant la constitution du Fonds, le Gestionnaire procède aux investissements dans des startups pour une durée de 2 à 7 ans ; il peut céder les participations pendant cette période et les produits de cession peuvent être réinvestis dans d'autres instruments financiers.

Conformément au Code des Organismes de Placement Collectif et aux dispositions fiscales en vigueur, le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" ne disposera pas de la personnalité morale et sera, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE
MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" ont été arrêtés, au 31 décembre 2023, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la Présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Ils se composent de :

- un bilan ;
- un état de résultat ;
- un état de variation de l'actif net ; et
- des notes aux états financiers.

L'exercice comptable du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" coïncide avec l'année civile et sa monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et apparaît aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres des OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture.

3. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils sont évalués :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

4. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

5. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 : RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2023
Certificats de dépôt	500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-3 237
Intérêts courus sur certificats de dépôt	1 253
Total en Dinars	498 016

Les placements en certificats de dépôt se détaillent comme suit au 31 décembre 2023 :

N° Certificats de dépôt	Nombre	Taux	Durée	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de l'Actif
CD_124_000002846070_001	1	TMM +1,8%	30 J	500 000	498 016	19,91
Total en Dinars				500 000	498 016	19,91

NOTE N°3.2 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2023
Compte courant de gestion	3 237
Sommes à l'encaissement (*)	2 000 000
Sommes à régler	-
Total en Dinars	2 003 237

(*) Ces montants se rapportent aux parts souscrites.

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2023
Gestionnaire (STB Manager)	86 938
Dépositaire (STB Bank)	-
Total en Dinars	86 938

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2023
Honoraires à payer	5 048
Conseil du Marché Financier (CMF)	-
État - impôts et taxes à payer	-
Total en Dinars	5 048

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 décembre 2023
Capital au début de l'exercice :	-
- Montant en nominal	-
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-
- Nombre de parts	-
- Nombre de porteurs de parts	-
Souscriptions réalisées :	
- Montant	2 500 000
- Nombre de parts	2 500
Rachats effectués :	-
- Montant	-
- Nombre de parts	-
Capital à la fin de l'exercice :	2 500 000
- Montant en nominal	2 500 000
- Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-
- Variation plus ou moins-values potentielles sur titres	-
- Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	-
- Nombre de parts	2 500
- Nombre de porteurs de parts	2

NOTE N°4 : RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus des certificats de dépôt	1 253
Total en Dinars	1 253

NOTE N°4.2 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2023
Rémunération du Gestionnaire	86 938
Rémunération du Dépositaire	-
Total en Dinars	86 938

NOTE N°4.3 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2023
Redevance CMF	-
Honoraires	5 048
Impôts et taxes	-
Autres (frais de publication CMF...)	-
Total en Dinars	5 048

NOTE N°4.4 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2023
Résultat d'exploitation (<i>capitalisable et non distribuable</i>)	-90 733
Résultat non distribuable	-
Total en Dinars	-90 733

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1. DONNÉES PAR PART :

Libellé	31/12/2023
Revenus des placements	0,501
Charges de gestion des placements	-34,775
Revenu net des placements	-34,274
Autres charges	-2,19
Résultat d'exploitation	-36,293
Régularisation du résultat d'exploitation	-
Sommes distribuables de l'exercice	-36,293
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	-
Résultat net de l'exercice	-36,293
Résultat non distribuable de l'exercice	-
Régularisation du résultat non distribuable	-
Sommes non distribuables de l'exercice	-
Valeur liquidative	963,707

5.2. RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31/12/2023
Charges de gestion des placements / actif net moyen	7,22%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,42%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	7,53%

5.3. RÉMUNÉRATIONS DU GESTIONNAIRE ET DU DÉPOSITAIRE :

La gestion du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" est confiée à l'établissement gestionnaire « STB Manager » chargé notamment du choix des placements et de la gestion financière du Fonds. En contrepartie des services rendus, ce gestionnaire perçoit une commission annuelle de 3,25% (hors TVA) des montants souscrits par les porteurs de parts dans le Fonds pendant la période d'investissement. À compter de l'exercice comptable qui suit la date de clôture de la période d'investissement, les commissions de gestion seront réduites de 15 % (hors TVA) par année, et ce, pour chaque année qui suit la date de clôture de la période d'investissement et jusqu'au dernier jour de la période de liquidation du Fonds. Ces commissions sont facturées trimestriellement et d'avance.

La STB Manager perçoit, également, une commission de surperformance de gestion de 20% (hors TVA) calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque le TRI annuel atteindra et dépassera 8% au terme de sa durée de vie. Cette commission est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

La STB Bank assure les fonctions de Dépositaire pour le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST". Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie des services rendus, la STB Bank perçoit une commission annuelle de 0,1% (hors TVA) de l'actif net du Fonds arrêté au 31 décembre de chaque année, avec un minimum de 5 000 DT, payable à terme échu.

**FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉ
"INNOV INVEST"
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Messieurs les Porteurs des Parts du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST",

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST", qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 8.219.753 DT, un actif net de 8.195.126 DT et un résultat net bénéficiaire de 285.859 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST". Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers annuels. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST".

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, et de l'article 51 du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST".

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST", susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers annuels.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" des normes prudentielles prévues par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code. De cette appréciation, il ressort que les actifs du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" représentés en valeurs mobilières totalisent 8,60% de l'actif total au 31 décembre 2024. Cette proportion remonte à 99,64% en prenant en considération les certificats de dépôt.

Par ailleurs, le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" détient dans son portefeuille, au 31 décembre 2024, des titres émis par des OPCVM et représentant 5,88% de son actif net arrêté à cette date.

Notons, enfin, que les disponibilités (liquidités et quasi-liquidités) représentent 0,36% de l'actif total du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" au 31 décembre 2024.

Tunis, le 20 août 2025

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM

Abderrazak GABSI, associé



BILAN
Au 31 décembre 2024
(Montants exprimés en dinars)

		31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF	Notes		
AC 1 - Portefeuille-titres		707 118	-
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	707 118	-
b- Obligations et valeurs assimilées		-	-
c- Autres valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 512 584	2 501 253
a- Placements monétaires	3.2	7 483 168	498 016
b- Placements à terme		-	-
c- Disponibilités	3.3	29 416	2 003 237
AC 3 - Créances d'exploitation		51	-
a- Dividendes & intérêts à recevoir		51	-
b- Titres de créances échus		-	-
c- Autres créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		8 219 753	2 501 253
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3.4	9 771	86 938
PA 2 - Autres créditeurs divers	3.5	14 856	5 048
TOTAL PASSIF		24 627	91 986
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	3.6	8 021 119	2 500 000
CP 2 - Sommes capitalisables		174 007	-90 733
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-90 733	-
b- Sommes capitalisables de l'exercice		264 740	-90 733
ACTIF NET		8 195 126	2 409 267
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		8 219 753	2 501 253

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024

(Montants exprimés en dinars)

		Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
	Notes		
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres		-	-
a- Dividendes		-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-
c- Revenus des autres valeurs		-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.1	501 423	1 253
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		501 423	1 253
CH 1 - Charges de gestion des placements	4.2	-201 906	-86 938
REVENU NET DES PLACEMENTS		299 517	-85 685
PR 3 - Autres produits d'exploitation		-	-
CH 2 - Autres charges d'exploitation	4.3	-34 777	-5 048
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		264 740	-90 733
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		264 740	-90 733
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)			
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		16 831	-
* +/- Values réalisées sur cessions de titres		4 288	-
* Frais de négociation de titres		-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4.4	285 859	-90 733

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
a- Résultat d'exploitation	264 740	-90 733
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	16 831	-
c- +/- Values réalisées sur cessions de titres	4 288	-
d- Frais de négociation de titres	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	-	-
AN 3 - Transactions sur le capital	-	-
a - Souscriptions		
* Capital	5 500 000	2 500 000
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats		
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-
* Régularisation des sommes distribuables	-	-
* Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 785 859	2 409 267
Régularisation des sommes non distribuables des exercices antérieurs	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET APRÈS AJUSTEMENT	5 785 859	2 409 267
AN 4 - Actif net		
a - En début d'exercice	2 409 267	-
b - En fin d'exercice	8 195 126	2 409 267
AN 5 - Nombre de parts		
a - En début d'exercice	2 500	-
b - En fin d'exercice	8 000	2 500
VALEUR LIQUIDATIVE	1 024,392	963,707
TAUX DE RENDEMENT		

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

"INNOV INVEST" est un Fonds d'Investissement Spécialisé, de type capitalisation, régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n°69-2023 délivré le 13 septembre 2023). C'est une copropriété de valeurs mobilières qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession ultérieure, dans des startups, et ce, pour le renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres de ces entités. Les participations du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" doivent faire l'objet de conventions avec les promoteurs fixant les modalités et les délais de réalisation des opérations de rétrocession ou de cession. Ces conventions ne doivent pas stipuler de garanties hors projets ou de rémunérations dont les conditions ne sont pas liées aux résultats des projets.

Les fondateurs du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" sont la Société Tunisienne de Banque (STB), la STB Invest, TUNIS RE et la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC).

Le capital du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" s'élève à 8 000 000 DT au 31 décembre 2024 ; il se décompose de 8 000 parts de 1 000 DT chacune, réparties comme suit :

Porteur de parts	Nombre de parts	Valeur nominale en DT
STB Bank	4 000	4 000 000
STB Invest	1 000	1 000 000
TUNIS RE	2 000	2 000 000
STRC	1 000	1 000 000
TOTAL	8 000	8 000 000

La STB Manager et la STB assurent respectivement les fonctions de Gestionnaire de Dépositaire des actifs du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST".

Suite Note N°1

En rémunération de ses services, la STB Manager perçoit des commissions de gestion fixées comme suit :

- Des honoraires de gestion annuels de 3,25% (hors TVA) des montants souscrits par les porteurs de parts dans le Fonds pendant la période d'investissement. À compter de l'exercice comptable qui suit la date de clôture de la période d'investissement, les commissions de gestion seront réduites annuellement de 15% (hors TVA), et ce, pour chaque année qui suit la date de clôture de la période d'investissement et jusqu'au dernier jour de la période de liquidation du Fonds. Ces commissions de gestion seront facturées trimestriellement et d'avance ;
- Une commission de surperformance de gestion de 20% (hors TVA) calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque le TRI annuel atteindra et dépassera 8% au terme de sa durée de vie. Cette commission est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

En rémunération de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,1% (hors TVA) de l'actif net du Fonds arrêté au 31 décembre de chaque année avec un minimum de 5 000 DT, payable à terme échu.

La durée de vie du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" est de 10 ans, à compter du 19 décembre 2023, et ce, par décision du Conseil d'Administration de la STB Manager, réuni à la même date (visa du CMF en date du 20 novembre 2023). Cette durée de vie peut être prorogée deux fois, pour une période d'un an chacune, par le Gestionnaire en accord avec le Dépositaire. La durée de blocage est de 10 ans à compter de la première libération des parts.

Pendant la période de 2 ans suivant la constitution du Fonds, le Gestionnaire procède aux investissements dans des startups pour une durée de 2 à 7 ans ; il peut céder les participations pendant cette période et les produits de cession peuvent être réinvestis dans d'autres instruments financiers.

Conformément au Code des Organismes de Placement Collectif et aux dispositions fiscales en vigueur, le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" ne disposera pas de la personnalité morale et sera, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE
MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" ont été arrêtés, au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16 relative à la Présentation des états financiers des OPCVM et NC 17 relative au Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Ils se composent de :

- un bilan ;
- un état de résultat ;
- un état de variation de l'actif net ; et
- des notes aux états financiers.

L'exercice comptable du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" coïncide avec l'année civile et sa monnaie fonctionnelle est le Dinar Tunisien.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, et apparaît aussi comme une composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours de bourse à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres des OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture.

3. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils sont évalués :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

4. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués, à la date de clôture, à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

5. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et présentée comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 : RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	Plus ou moins- values potentielles	% de l'Actif	% de l'Actif net
Actions non cotées :		225 000	225 000	-	2,74	6,60
- ACT CHITELIX	22 500	225 000	225 000	-	2,74	2,75
Titres OPCVM :		465 287	482 118	16 831	2,74	6,60
- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	3 100	465 287	482 118	16 831	5,87	5,88
Total en Dinars		690 287	707 118	16 831	8,60	8,63

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

▪ **Entrées en portefeuille :**

<i>Actions et droits rattachés</i>	225 000
<i>OPCVM</i>	482 118
Total en Dinars	707 118

▪ **Sorties du portefeuille : Néant**

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Certificats de dépôt	7 500 000	500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-48 554	-3 237
Intérêts courus sur certificats de dépôt	31 722	1 253
Total en Dinars	7 483 168	498 016

Suite Note N°3.2

Les placements en certificats de dépôt se détaillent comme suit au 31 décembre 2024 :

N° Certificats de dépôt :	Nombre	Taux	Durée	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de l'Actif
CD_124_000002846070_049	1	TMM +1,8%	30 J	4 000 000	3 996 547	48,62
CD_124_000002846070_050	1	TMM +1,8%	30 J	500 000	499 353	6,08
CD_124_000002846070_051	1	TMM +1,8%	30 J	500 000	498 813	6,07
CD_124_000002846070_052	1	TMM +1,8%	30 J	2 000 000	1 991 368	24,23
CD_124_000002846070_053	1	TMM +1,8%	30 J	500 000	497 087	6,05
Total en Dinars				7 500 000	7 483 168	91,04

NOTE N°3.3 : DISPONIBILITÉS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Compte courant de gestion	29 467	3 237
Sommes à l'encaissement	-	2 000 000
Sommes à régler	-	-
Total en Dinars	29 467	2 003 237

NOTE N°3.4 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Gestionnaire (STB Manager)	-	86 938
Dépositaire (STB Bank)	9 771	-
Total en Dinars	9 771	86 938

NOTE N°3.5 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Honoraires à payer	14 005	5 048
Conseil du Marché Financier (CMF)	821	-
État - impôts et taxes à payer	30	-
Total en Dinars	14 856	5 048

NOTE N°3.6 : CAPITAL

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital au début de l'exercice :	2 500 000	-
- Montant en nominal	2 500 000	-
- Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-	-
- Nombre de parts	2 500	-
- Nombre de porteurs de parts	2	-
Souscriptions réalisées :		
- Montant	5 500 000	2 500 000
- Nombre de parts	5 500	2 500
Rachats effectués :	-	-
- Montant	-	-
- Nombre de parts	-	-
Capital à la fin de l'exercice :	8 021 119	2 500 000
- Montant en nominal	8 000 000	2 500 000
- Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-	-
- Variation plus ou moins-values potentielles sur titres	16 831	-
- Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	4 288	-
- Nombre de parts	8 000	2 500
- Nombre de porteurs de parts	4	2

NOTE N°4 : RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus des certificats de dépôt	501 423	1 253
Total en Dinars	501 423	1 253

NOTE N°4.2 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Rémunération du Gestionnaire	192 135	86 938
Rémunération du Dépositaire	9 771	-
Total en Dinars	201 906	86 938

NOTE N°4.3 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Redevance CMF	15 321	-
Honoraires	14 672	5 048
Impôts et taxes	2 066	-
Autres (frais de publication CMF...)	2 718	-
Total en Dinars	34 777	5 048

NOTE N°4.4 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Résultat d'exploitation (<i>capitalisable et non distribuable</i>)	264 740	-90 733
Résultat non distribuable (*)	21 119	-
Total en Dinars	285 859	-90 733

(*) Le résultat non distribuable de l'exercice s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
<i>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</i>	16 831	-
<i>Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres</i>	4 288	-
Total en Dinars	21 119	-

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1. DONNÉES PAR PART :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des placements	62,678	0,501
Charges de gestion des placements	-25,238	-34,775
Revenu net des placements	37,440	-34,274
Autres charges	-4,347	-2,19
Résultat d'exploitation	33,093	-36,293
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	33,093	-36,293
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2,104	-
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,536	-
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	2,640	-
Résultat net de l'exercice	35,733	-36,293
Résultat non distribuable de l'exercice	2,640	-
Régularisation du résultat non distribuable	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	2,640	-
Valeur liquidative	1 024,392	963,707

5.2. RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Charges de gestion des placements / actif net moyen	3,81%	7,22%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,66%	0,42%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	4,99%	7,53%

5.3. RÉMUNÉRATIONS DU GESTIONNAIRE ET DU DÉPOSITAIRE :

La gestion du Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST" est confiée à l'établissement gestionnaire « STB Manager » chargé notamment du choix des placements et de la gestion financière du Fonds. En contrepartie des services rendus, ce gestionnaire perçoit une commission annuelle de 3,25% (hors TVA) des montants souscrits par les porteurs de parts dans le Fonds pendant la période d'investissement. À compter de l'exercice comptable qui suit la date de clôture de la période d'investissement, les commissions de gestion seront réduites de 15 % (hors TVA) par année, et ce, pour chaque année qui suit la date de clôture de la période d'investissement et jusqu'au dernier jour de la période de liquidation du Fonds. Ces commissions sont facturées trimestriellement et d'avance.

La STB Manager perçoit, également, une commission de surperformance de gestion de 20% (hors TVA) calculée sur le rendement additionnel du Fonds, lorsque le TRI annuel atteindra et dépassera 8% au terme de sa durée de vie. Cette commission est payable en bloc à la liquidation du Fonds.

La STB Bank assure les fonctions de Dépositaire pour le Fonds d'Investissement Spécialisé "INNOV INVEST". Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie des services rendus, la STB Bank perçoit une commission annuelle de 0,1% (hors TVA) de l'actif net du Fonds arrêté au 31 décembre de chaque année, avec un minimum de 5 000 DT, payable à terme échu.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Messieurs Les Porteurs des Parts du FCPR « ESSOR FUND »

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration du gestionnaire en date du 10 septembre 2024 et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Commun de Placement à Risque « ESSOR FUND », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 5 044 356 DT et une valeur liquidative égale à 1 008,871 par part.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière d'« ESSOR FUND » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'« ESSOR FUND » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire d'« ESSOR FUND ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes d'« ESSOR FUND » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard les états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité d'« ESSOR FUND » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider « ESSOR FUND » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière d'« ESSOR FUND ».

5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

6. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne d'« ESSOR FUND ». À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Gestionnaire.

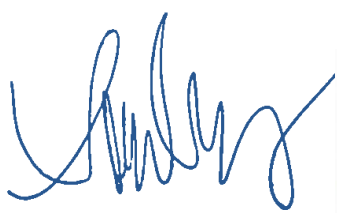
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne d'« ESSOR FUND ».

7. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par « ESSOR FUND », des normes prudentielles prévues par les articles 22 bis et 22 quater du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et les articles 1 et 2 du décret n°2012-891 du 24 juillet 2012, portant application des dispositions portant application des dispositions de l'article 22 ter et l'article 22 quater dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 8 aout 2025



Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Immeuble Safsaf - Bureau B 4.9
Tél: 71950 252 - 71950 158 / Fax: 71951 296

Samir Labidi

FCPR ESSOR FUND

BILAN

AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	4 556 436	4 833 397
Actions et droits rattachés		3 724 900	3 872 500
Obligations et valeurs assimilées		225 000	300 000
Titres OPCVM		606 536	660 897
Placements monétaires et disponibilités		503 930	505 335
Placements à terme	3.2	498 813	499 458
Disponibilités	3.3	5 117	5 877
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>5 060 366</u>	<u>5 338 732</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	9 021	9 511
Autres créditeurs divers	3.5	6 989	8 304
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>16 010</u>	<u>17 815</u>
ACTIF NET			
Capital	3.6	5 139 869	5 404 898
Sommes distribuables		(95 513)	10 535
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Sommes distribuables de l'exercice		(95 513)	(83 981)
<u>ACTIF NET</u>		<u>5 044 356</u>	<u>5 320 917</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>5 060 366</u>	<u>5 338 732</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

FCPR ESSOR FUND

ETAT DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Revenus du portefeuille-titres		-	-
Dividendes des actions		-	-
Revenus des titres OPCVM		-	-
Revenus des placements monétaires	4.1	39 881	52 338
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>39 881</u>	<u>52 338</u>
Charges de gestion des placements	4.2	(128 027)	(128 516)
<u>Revenus nets des placements</u>		<u>(88 145)</u>	<u>(78 178)</u>
Autres charges d'exploitation	4.3	(7 366)	(7 803)
<u>Résultat d'exploitation</u>	-	<u>(95 513)</u>	<u>(83 981)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>(95 513)</u>	<u>(83 981)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(187 405)	109 073
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		6 357	2 037
Frais de négociation de titres		-	-
<u>Résultat net de la période</u>	4.4	<u>(276 561)</u>	<u>27 129</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

FCPR ESSOR FUND

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	(276 561)	27 129
Résultat d'exploitation	(95 513)	(83 981)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(187 405)	109 073
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	6 357	2 037
Frais de négociation de titres	-	-
Distribution de dividendes	-	-
Transactions sur le capital	-	-
Souscriptions :	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-
Rachats :	-	-
Capital	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	-
Variation de l'actif net	(276 561)	27 129
Actif net		
En début de période	5 320 917	5 293 788
En fin de période	5 044 356	5 320 917
Nombre d'actions		
En début de période	5 000	5 000
En fin de période	5 000	5 000
Valeur liquidative	1 008,871	1 064,183
Taux de rendement	-5,20%	0,51%

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE

Le Fonds Commun de Placement à Risque, FCPR ESSOR FUND est un fonds commun de placement en valeurs mobilières bénéficiant d'une procédure allégée régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n° 43-2017 en date du 27 juillet 2017). Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

Les fondateurs de ce FCPR sont la Société Tunisienne de Banque (STB) et la STB Manager.

La STB Manager assure la fonction de gestionnaire du Fonds. En rémunération de ses services, la STB Manager perçoit :

- Une rémunération de base de 2% HT. Cette rémunération est encaissable trimestriellement et d'avance. La base de calcul de cette rémunération est le total de la valeur nominale de parts souscrites et libérées au début de chaque trimestre ;
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 10% HT. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds lorsque son TRI annuel atteindra et dépassera 9% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

La STB assure la fonction du Dépositaire des actifs du FCPR. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net du fonds avec un minimum forfaitaire HT de 5 000 DT.

NOTE N°2 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de FCPR ESSOR FUND ont été arrêtés, au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM, NCT 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM et NCT 18 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les OPCVM.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. ÉVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La juste valeur des actions non admises à la cote est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés et la valeur mathématique des titres.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

3. ÉVALUATION DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. CESSION DES PLACEMENTS

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **4 556 436** dinars et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de l'Actif	% de l'actif net
Actions et droits rattachés :		3 701 000	3 724 900	73,61%	73,84%
WOOD PLAST	70 200	702 000	526 500	10,40%	10,44%
ARSENAL BACHE SA	74 900	749 000	1 198 400	23,68%	23,76%
NUTRICHEM FERTILIZER SA	7 500	750 000	750 000	14,82%	14,87%
STE FARRAH ET COMPAGNIE	55 000	550 000	412 500	8,15%	8,18%
STE MOHAMED CHAABOUNI PLASTIQUE	45 000	450 000	337 500	6,67%	6,69%
STE MAGHREB STONE PAPER	50 000	500 000	500 000	9,88%	9,91%
Obligations Convertibles en Actions :		300 000	225 000	4,45%	4,46%
STE MOHAMED CHAABOUNI PLASTIQUE	30 000	300 000	225 000	4,45%	4,46%
Titres OPCVM :		545 733	606 536	11,99%	12,02%
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	3 900	545 733	606 536	11,99%	12,02%
<u>Total en Dinars</u>		<u>4 546 733</u>	<u>4 556 436</u>	<u>90,04%</u>	<u>90,33%</u>

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérê ts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<u>Solde au 31 décembre 2023</u>	<u>4 636 289</u>	-	<u>197 108</u>	<u>4 833 397</u>	-
<u>Entrées en portefeuille :</u>	-	-	-	-	-
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
Actions et Valeurs assimilées			-	-	
<u>Sorties du portefeuille :</u>	<u>(89 556)</u>	-	-	<u>(89 556)</u>	<u>6 357</u>
Titres OPCVM	(89 556)	-	-	(89 556)	6 357
<u>Variations des plus ou moins-values latentes :</u>	-	-	<u>(187 405)</u>	<u>(187 405)</u>	-
Actions et droits rattachés			(147 600)	(147 600)	
OCA			(75 000)	(75 000)	
Titres OPCVM	-	-	35 195	35 195	-
<u>Soldes au 31 décembre 2024</u>	<u>4 546 733</u>	-	<u>9 703</u>	<u>4 556 436</u>	<u>6 357</u>

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **498 813** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Certificats de dépôt	500 000	500 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	-3 237	-1 085
Intérêts courus sur certificats de dépôt	2 050	543
<u>Total en Dinars</u>	<u>498 813</u>	<u>499 458</u>

NOTE N°3.3 : DISPONIBILITÉS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **5 117** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Compte courant de gestion	5 117	5 877
<u>Total en Dinars</u>	<u>5 117</u>	<u>5 877</u>

NOTE N°3.4 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire.

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **9 021** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Gestionnaire (STB Manager)	-	-
Dépositaire (STB)	9 021	9 511
<u>Total en Dinars</u>	<u>9 021</u>	<u>9 511</u>

NOTE N°3.5 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **6 989** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Honoraires à payer (CAC)	6 454	6 815
Etat - Impôts et taxes	30	948
Conseil du Marché Financier (CMF)	505	541
<u>Total en Dinars</u>	<u>6 989</u>	<u>8 304</u>

NOTE N°3.6 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 31-12-2024 ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du 01-01-2023 au 31-12-2023 se détaillent ainsi :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital au début de l'exercice :		
Montant en nominal	5 404 898	5 283 253
Nombre de parts	5 000	5 000
Nombre de porteurs de parts	3	3
Souscriptions réalisées :		
Montant	-	-
Nombre de parts	-	-
Rachats effectués :		
Montant	-	-
Nombre de parts	-	-
Autres effets sur le capital :		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(187 405)	109 073
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 357	2 037
Résultat capitalisé	(83 981)	10 535
Capital à la fin de l'exercice :		
Montant en nominal	5 139 869	5 404 898
Nombre de parts	5 000	5 000
Nombre de porteurs de parts	3	3

NOTE N°4 : NOTES RELATIVE À L'ETAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2024 au 31-12-2024 à **39 881** DT et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Revenus des certificats de dépôts	39 247	51 565
Revenus du compte bancaire STB	634	773
<u>Total en Dinars</u>	<u>39 881</u>	<u>52 338</u>

NOTE N°4.2 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2024 au 31-12-2024 à **128 027** DT et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Rémunération du Gestionnaire	119 004	119 004
Rémunération du Dépositaire	9 023	9 512
<u>Total en Dinars</u>	<u>128 027</u>	<u>128 516</u>

NOTE N°4.3 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2024 au 31-12-2024 à **7 367** DT et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Redevance CMF	689	533
Honoraires (CAC)	6 484	6 845
Autres (frais de publication...)	194	425
<u>Total en Dinars</u>	<u>7 367</u>	<u>7 803</u>

NOTE N°4.4 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2024 au 31-12-2024 à - **79 453 DT** et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Résultat d'exploitation	(95 513)	(83 981)
Résultat non distribuable (*)	(181 048)	111 110
<i>Total en Dinars</i>	<u>(276 561)</u>	<u>27 129</u>

Le résultat non distribuable (*) de l'exercice s'analyse comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(187 405)	109 073
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	6 357	2 037
Frais de négociation de titres	-	-
<i>Total en Dinars</i>	<u>(181 048)</u>	<u>111 110</u>

Note N°5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 DONNÉES PAR PART :

Libellé	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Revenus des placements	7,976	10,468	10,468
Charges de gestion des placements	(25,605)	(25,703)	(25,696)
Revenu net des placements	(17,629)	(15,235)	3,703
Autres charges	(1,473)	(1,561)	(1,569)
Résultat d'exploitation	(19,103)	(16,796)	2,107
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	(19,103)	(16,796)	2,107
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(37,481)	21,815	16,930
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1,271	0,407	2,430
Frais de négociation de titres	-	-	-
+/- Value/titre et frais de négociation	-	22,222	19,360
Résultat net de l'exercice	(55,312)	5,426	21,467
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	(36,210)	22,222	19,360
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	(36,210)	22,222	19,360
Distribution de dividendes	-	-	-
<u>Valeur liquidative</u>	<u>1 008,871</u>	<u>1 064,183</u>	<u>1 058,757</u>

5-2 RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Charges de gestion des placements / actif net moyen	2,47%	2,42%	2,45%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,14%	0,15%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-1,84 %	-1,58%	0,20%
<u>Actif net moyen</u>	<u>5 182 637</u>	<u>5 307 353</u>	<u>5 240 119</u>

5-3 RÉMUNÉRATION DU GESTIONNAIRE :

La gestion de FCPR ESSOR FUND est confiée à l'établissement gestionnaire « STB Manager » chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fonds. En contrepartie de ses services, la « STB Manager » perçoit :

- Une rémunération de base de 2% HT. Cette rémunération est encaissable trimestriellement et d'avance. La base de calcul de cette rémunération est le total de la valeur nominale de parts souscrites et libérées au début de chaque trimestre ;
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 10% HT. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds lorsque son TRI annuel atteindra et dépassera 9% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

La rémunération de la « STB Manager » s'élève à 119 004 DT au 31 décembre 2024, cette rémunération correspond à la rémunération de base uniquement.

5-4 RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE :

La Société Tunisienne de Banque « STB » assure les fonctions du Dépositaire pour le FCPR ESSOR FUND. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de FCPR ESSOR FUND ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative, ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,15% HT l'an calculée sur la base de l'actif net du fonds avec un minimum forfaitaire HT de 5 000 DT.

La rémunération de la « STB » s'élève à 9 023 DT au 31 décembre 2024.

**RAPPORT DEFINITIF DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Messieurs Les Porteurs des Parts du FCPR « PROGRESS FUND »

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le conseil d'administration du gestionnaire du 5 mars 2024, et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Commun de Placement à Risque « PROGRESS FUND », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de 5 044 695 dinars et une valeur liquidative égale à 1 008,939 par part.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « PROGRESS FUND » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de « PROGRESS FUND » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire de « PROGRESS FUND ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de « PROGRESS FUND » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1. Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard les états financiers

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité de « PROGRESS FUND » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider « PROGRESS FUND » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière de « PROGRESS FUND ».

2. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de « PROGRESS FUND ». À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de « PROGRESS FUND ».

2. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par « PROGRESS FUND », des normes prudentielles prévues par les articles 22 bis et 22 quater du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et les articles 1 et 2 du décret n°2012-891 du 24 juillet 2012, portant application des dispositions de l'article 22 ter et l'article 22 quater dudit code.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 28 aout 2025



Samir Labidi
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Immeuble Safsaf - Bureau B 4.9
Tél: 71 950 252 - 71 950 158 / Fax: 71 951 296

Samir Labidi

FCPR PROGRESS FUND**BILAN****AU 31 DECEMBRE 2024****(Montants exprimés en dinars)**

	Notes	31 décembre 2024
ACTIF		
<i>Portefeuille-titres</i>	3.1	2 045 114
Actions et droits rattachés		-
Obligations et valeurs assimilées		-
Titres OPCVM		2 045 114
Placements monétaires et disponibilités		3 012 639
Placements à terme	3.2	2 992 879
Disponibilités	3.3	19 760
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>5 057 753</u>
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	3.4	5 950
Autres créditeurs divers	3.5	7 108
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>13 058</u>
ACTIF NET		5 044 695
Capital	3.6	5 044 982
Sommes distribuables		(287)
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-
Sommes distribuables de l'exercice		(287)
<u>ACTIF NET</u>		<u>5 044 695</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>5 057 753</u>

FCPR PROGRESS FUND

ETAT DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2024
Revenus du portefeuille-titres		-
Dividendes des actions		-
Revenus des titres OPCVM		-
Revenus des placements monétaires	4.1	128 741
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>128 741</u>
Charges de gestion des placements	4.2	(83 996)
<u>Revenus nets des placements</u>		<u>44 745</u>
Autres charges d'exploitation	4.3	(45 032)
<u>Résultat d'exploitation</u>	-	<u>(287)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		-
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>(287)</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		44 924
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		58
Frais de négociation de titres		-
<u>Résultat net de la période</u>	4.4	<u>44 695</u>

FCPR PROGRESS FUND
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre 2024
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	44 695
Résultat d'exploitation	(287)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	44 924
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	58
Frais de négociation de titres	-
Distribution de dividendes	-
Transactions sur le capital	5 000 000
Souscriptions :	5 000 000
Capital	5 000 000
Régularisation des sommes non distribuables	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-
Rachats :	-
Capital	-
Régularisation des sommes non distribuables	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>5 044 695</u>
Actif net	
En début de période	-
En fin de période	5 044 695
Nombre d'actions	
En début de période	5 000
En fin de période	5 000
Valeur liquidative	1 008,939
<u>Taux de rendement</u>	<u>0,89%</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE

Le Fonds Commun de Placement à Risque, FCPR PROGRESS FUND est un fonds commun de placement en valeurs mobilières bénéficiant d'une procédure allégée et régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 (agrément du Conseil du Marché Financier n° 24/1126 en date du 4 avril 2024). Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

Les fondateurs de ce FCPR sont la Société Tunisienne de Banque (STB) et la STB Manager.

La STB Manager assure la fonction de gestionnaire du Fonds. En rémunération de ses services, la STB Manager perçoit :

- Une rémunération annuelle de 2,5% du montant souscrit et libéré du fonds sera prélevée trimestriellement par le gestionnaire pendant la période d'investissement qui est de deux ans. Cette rémunération sera ramenée à 2% pour le restant de vie du Fonds ;
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 20% HTVA. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds lorsque son TRI annuel atteindra et dépassera 8 % au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

La STB assure la fonction du Dépositaire des actifs du FCPR. En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,05% HTVA l'an calculée sur la base de l'actif net du fonds avec un minimum forfaitaire HTVA de 5 000 DT.

NOTE N°2 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de FCPR PROGRESS FUND ont été arrêtés, au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM, NCT 17 relative au traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM et NCT 18 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les OPCVM.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année civile.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'acquisition. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés directement en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons du Trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2. ÉVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date de clôture, à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La juste valeur des actions non admises à la cote est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés et la valeur mathématique des titres.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date de clôture. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

3. ÉVALUATION DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. CESSIION DES PLACEMENTS

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°3 NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : ACTIONS, DROITS ET TITRES OPCVM

Le solde de ce poste au 31/12/2024 est 2 045 114 TND.

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<u>Solde au 04 Avril 2024</u>	-	-	-	-	-
<u>Entrées en portefeuille :</u>	2 007 796	-	44 924	2 052 720	-
Titres OPCVM	2 007 796	-	44 924	2 052 720	-
<u>Sorties du portefeuille :</u>	(7 606)	-	-	(7 606)	-
Titres OPCVM	(7 606)	-	-	(7 606)	58
<u>Variations des plus ou moins-values latentes :</u>	-	-	-	-	-
Actions et droits rattachés			-	-	
Titres OPCVM	-	-	-	-	-
<u>Soldes au 31 décembre 2024</u>	<u>2 000 190</u>	-	<u>44 924</u>	<u>2 045 114</u>	<u>58</u>

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **2 992 879** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024
Certificats de dépôt	3 000 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	(19 421)
Intérêts courus sur certificats de dépôt	12 300
<u>Total en Dinars</u>	<u>2 992 879</u>

NOTE N°3.3 : DISPONIBILITÉS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **19 760** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024
Compte courant de gestion	19 760
<u>Total en Dinars</u>	<u>19 760</u>

NOTE N°3.4 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire.

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **5 950** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024
Gestionnaire (STB Manager)	-
Dépositaire (STB)	5 950
<u>Total en Dinars</u>	<u>5 950</u>

NOTE N°3.5 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à **7 108** dinars et se détaille ainsi :

	31 décembre 2024
Honoraires à payer (CAC)	6 573
Etat - Impôts et taxes	30
Conseil du Marché Financier (CMF)	505
<u>Total en Dinars</u>	<u>7 108</u>

NOTE N°3.6 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 04-04-2024 au 31-12-2024 sans comparatif se détaillent ainsi :

	31 décembre 2024
Capital au début de l'exercice :	
Montant en nominal	5 000 000
Nombre de parts	5 000
Nombre de porteurs de parts	1
Souscriptions réalisées :	
Montant	-
Nombre de parts	-
Rachats effectués :	
Montant	-
Nombre de parts	-
Autres effets sur le capital :	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	44 924
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	58
Résultat capitalisé	-
Capital à la fin de l'exercice :	
Montant en nominal	5 044 982
Nombre de parts	5 000
Nombre de porteurs de parts	1

NOTE N°4 : NOTES RELATIVE À L'ETAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 04-04-2024 au 31-12-2024 à **128 741 DT** et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024
Revenus des certificats de dépôts	128 741
<u>Total en Dinars</u>	<u>128 741</u>

NOTE N°4.2 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 04-04-2024 au 31-12-2024 à **83 996 DT** et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024
Rémunération du Gestionnaire	78 046
Rémunération du Dépositaire	5 950
<u>Total en Dinars</u>	<u>83 996</u>

NOTE N°4.3 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 04-04-2024 au 31-12-2024 à **45 032 DT** et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024
Redevance CMF	36 505
Honoraires (CAC)	6 573
Autres (frais de publication...)	244
Impôts et taxes	1 710
<u>Total en Dinars</u>	<u>45 032</u>

NOTE N°4.4 : RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 04-04-2024 au 31-12-2024 à **44 695** DT et se détaille comme suit :

	31 décembre 2024
Résultat d'exploitation	(287)
Résultat non distribuable (*)	44 982
<i><u>Total en Dinars</u></i>	<u>44 695</u>

Le résultat non distribuable (*) de l'exercice s'analyse comme suit :

	31 décembre 2024
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	44 924
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	58
<i><u>Total en Dinars</u></i>	<u>44 982</u>

Note N°5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 DONNÉES PAR PART :

Libellé	31 décembre 2024
Revenus des placements	25,748
Charges de gestion des placements	(16,799)
Revenu net des placements	8,949
Autres charges	(9,006)
Résultat d'exploitation	(0,057)
Régularisation du résultat d'exploitation	-
Sommes distribuables de l'exercice	(0,057)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	8,985
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,011
Frais de négociation de titres	-
+/- Value/titre et frais de négociation	8,996
Résultat net de l'exercice	8,939
Droits d'entrée et droits de sortie	-
Résultat non distribuable de l'exercice	8,996
Régularisation du résultat non distribuable	-
Sommes non distribuables de l'exercice	8,996
Distribution de dividendes	-
<u>Valeur liquidative</u>	<u>1 008,939</u>

5-2 RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS :

Libellé	31 décembre 2024
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-1,66%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,89%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,05%
<u>Actif net moyen</u>	<u>5 044 695</u>

5-3 RÉMUNÉRATION DU GESTIONNAIRE :

La gestion de FCPR PROGRESS FUND est confiée à l'établissement gestionnaire « STB Manager » chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fonds. En contrepartie de ses services, la « STB Manager » perçoit :

- Une rémunération annuelle de 2,5% du montant souscrit et libéré du fonds sera prélevée trimestriellement par le gestionnaire pendant la période d'investissement. Cette rémunération sera ramenée à 2% pour le restant de vie du Fonds;
- Une rémunération de performance et de rendement égale à 20% HTVA. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds lorsque son TRI annuel atteindra et dépassera 8% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

La rémunération de la « STB Manager » s'élève à 78 046 DT au 31 décembre 2024, cette rémunération correspond à la rémunération de base uniquement.

5-4 RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE :

La Société Tunisienne de Banque « STB » assure les fonctions du Dépositaire pour le FCPR PROGRESS FUND. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de FCPR PROGRESS FUND ;
- Contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative, ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération de 0,05% HTVA l'an calculée sur la base de l'actif net du fonds avec un minimum forfaitaire HTVA de 5 000 DT.

La rémunération de la « STB » s'élève à 5 950 DT au 31 décembre 2024.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de la STB MANAGER réuni en date du 10 septembre 2024 nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement à Risque « STB GROWTH FUND » relatif l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 11 051 990 dinars, un actif net de 11 036 069 dinars et un résultat déficitaire de l'année de 262 248 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds Commun de Placement à Risque « STB GROWTH FUND » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds Commun de Placement à Risque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la société « STB MANAGER », gestionnaire du Fonds Commun de Placement à Risque « STB GROWTH FUND ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds Commun de Placement à Risque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds Commun de Placement à Risque « STB GROWTH FUND ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire,

de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds Commun de Placement à Risque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds Commun de Placement à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du

système de contrôle interne du Fonds Commun de placement à Risque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 24 septembre 2025

P/ Consulting & Financial Firm

Walid BEN AYED



A handwritten signature in blue ink is written over a purple rectangular stamp. The stamp contains the following text: "P/ Consulting & Financial Firm", "Société à responsabilité limitée", "Ins. n° 10007", "2014 de l'indépendance - 2080 / Sana", and "Tel: 71 841 110".

STB GROWTH FUND

BILAN

Arrêté au 31/12/2024

(En dinars tunisiens)

	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIF</u>			
Portefeuille - titres	3-1	11 051 293	11 067 386
Actions, valeurs assimilées		10 043 793	9 927 386
Obligations		1 007 500	1 140 000
Autres valeurs		0	0
Placements monétaires disponibilités		684	501 757
Placements monétaires	3-2	0	497 518
Disponibilités	3-3	684	4 238
Créances d'exploitation		14	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		11 051 990	11 569 143
<u>PASSIF</u>			
		15 921	17 895
Opérateurs Créiteurs	3-4	6 644	6 882
Autres Créiteurs Divers	3-5	9 277	11 013
TOTAL PASSIF		15 921	17 895
<u>ACTIF NET</u>	3-6	11 036 069	11 551 248
Capital	3-7	11 298 309	11 467 948
Sommes Distribuables		-262 240	83 300
Sommes distribuables des exercices antérieurs		8	3
Sommes distribuables de l'exercice		-262 248	83 297
ACTIF NET		11 036 069	11 551 248
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		11 051 990	11 569 143

STB GROWTH FUND

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 31 décembre 2024

(En dinars tunisiens)

	NOTE	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>Revenus du portefeuille - titres</u>		0	0
Dividendes		0	0
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	4-1	10 435	336 764
Total des revenus des placements		10 435	336 764
Charges de gestion des placements	4-2	(262 774)	(242 955)
REVENUS DES PLACEMENTS		-252 339	93 809
Autres produits		0	0
Autres charges	4-3	(9 909)	(10 512)
RESULTAT D'EXPLOITATION		-262 248	83 297
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-262 248	83 297
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des + (ou -) values potentielles/ titres		-190 178	119 254
Plus ou - values réalisées /cession des titres		20 539	2 956
Frais de négociation		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-431 887	205 507

STB GROWTH FUND
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 31 décembre 2024
(En dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	-431 887	205 507
Résultat d'exploitation	-262 248	83 297
Variation des plus (ou -) values potentielles / titres	-190 178	119 254
Plus ou moins values réalisées / cession des titres	20 539	2 956
Frais de négociation	0	0
Distribution de dividendes	-83 292	-470 882
Transactions sur le capital	0	0
a- Souscriptions	0	0
Capital	0	0
Régularisation sommes non distribuables exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
a- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation sommes non distribuables exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-515 179	-265 376
Actif Net		
en début d'exercice / période	11 551 248	11 816 624
en fin d'exercice ou de la période	11 036 069	11 551 248
Nombre d'actions		
en début d'exercice ou de la période	11 300	11 300
en fin d'exercice ou de la période	11 300	11 300
VALEUR LIQUIDATIVE	976,643	1 022,234
Taux de rendement de la période	-3,74%	1,74%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2024
(En dinar Tunisien)

Note 1. LA PRESENTATION DU « FCPR STB GROWTH FUND »

FCPR STB GROWTH FUND est un fonds commun de placement à risque, bénéficiant d'une procédure allégée régi par :

- le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et ses textes d'application, notamment la loi no2005-105 du 19 décembre 2005, relative à la création des fonds communs de placement à risques ;
- la loi n°88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement et les textes subséquents la complétant ou la modifiant ; et
- le décret n° 2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des Organismes de Placement Collectif.

FCPR STB GROWTH FUND a été créé à l'initiative de la STB et STB MANAGER et a obtenu l'agrément de constitution d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) par décision du Conseil du Marché Financier (CMF) n°24 du 16 juillet 2020.

Le prospectus visé par le Conseil du Marché Financier en date du 18 Septembre 2020 et mis à jour en date du 23 novembre 2021 est mis à la disposition du public.

Le dépositaire de ce fonds est STB BANK, le gestionnaire étant STB MANAGER.

Le Fonds Commun de Placement à Risque, FCPR STB GROWTH FUND est un fonds commun de placement en valeurs mobilières qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou de sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

STB GROWTH FUND est tenu d'employer, dans un délai ne dépassant pas deux années à l'issue de l'année de la libération des parts, 80% au moins de ses actifs dans des sociétés établies en Tunisie et non cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunisie quel que soit leur secteur d'activité à l'exception des sociétés exerçant dans le secteur immobilier relatif à l'habitat. Les actions nouvelles émises sur le marché alternatif de la BVMT sont prises en compte dans ce ratio de 80% dans la limite de 30% du dit taux.

Le montant du fonds est de onze millions trois cent mille dinars (11.300.000 TND) réparti en onze mille trois cent (11.300) parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de mille dinars (1.000 TND) chacune.

La durée de vie du fonds est de 10 ans et pourrait être éventuellement prorogée de deux périodes d'un an chacune.

FCPR STB GROWTH FUND n'est pas doté de la personnalité morale et est par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt. Cependant les revenus des capitaux mobiliers réalisés par le fonds sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt.

Note 2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers du FCPR STB GROWTH FUND relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2024, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment les normes comptables tunisiennes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers du FCPR STB GROWTH FUND sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les actions SICAV sont évaluées à la valeur liquidative la plus récente.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à la courbe de taux publiée quotidiennement par Tunisie Clearing.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix de cession des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTE 3 - NOTES LIEES AU BILAN

3-1 : Portefeuille-titres

Le portefeuille titres a atteint, au 31 décembre 2024, 11 051 293 dinars, se détaillant par valeur comme suit :

Portefeuille Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Cours au 31/12/2024	Valeurs au 31-12-2024	% de l'actif
Actions et droits rattachés		7 930 000		7 796 500	70,54%
Ste MOHAMED CHAABOUNI PLASTIQUE	75 000	750 000	7,5	562 500	5,09%
Ste UNITED MOTORS UNITED MAGHREB UM2 (*)	160 000	1 600 000	10	1 600 000	14,48%
Ste MAGHREB PAPER STONE(*)	160 000	1 600 000	10	1 600 000	14,48%
Ste ULTRAPROLATEX(*)	11 000	1 100 000	100	1 100 000	9,95%
SMMT(*)	125 000	1 250 000	10	1 250 000	11,31%
Ste HIMILCOM PHARMA(*)	125 000	1 250 000	10	1 250 000	11,31%
FASHION SOURCING TUNISIE SA(*)	2 300	230 000	100	230 000	2,08%
SANOEB COSMETIC(*)	6 000	60 000	10	60 000	0,54%
ARSENALE BACHE SA	9 000	90 000	16	144 000	1,30%
Obligations Convertibles en Actions		1 140 000		1 007 500	9,12%
Ste MOHAMED CHAABOUNI PLASTIQUE	53 000	530 000	7,5	397 500	3,60%
FASHION SOURCING TUNISIE SA(*)	700	70 000	100	70 000	0,63%
SANOEB COSMETIC(*)	14 000	140 000	10	140 000	1,27%
ARSENALE BACHE SA	40 000	400 000	10	400 000	3,62%
OPCVM		2 048 464		2 247 293	20,33%
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	14 450	2 048 464	155,522	2 247 293	20,33%
TOTAL		11 118 464		11 051 293	99,99%

(*) Non encore entrée en activité au 31 -12-2024

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille-titres », sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur	Plus (moins) valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2023	10 944 379	0	123 007	11 067 386	
Acquisitions de l'exercice	485 499	0	0	485 499	
Actions et valeurs assimilées				0	
Obligations & Valeurs assimilés				0	
OPCVM	485 499			485 499	
Cession et remboursement de l'exercice	-311 415	0	0	-311 415	20 539
Actions et valeurs assimilées	0			0	
Obligations & Valeurs assimilés				0	
OPCVM	-311 415			-311 415	20 539
Variation des +/- valeurs potentielles latentes	0	0	-190 178	-190 178	0
Actions et valeurs assimilées			-187 500	-187 500	
Titres OPCVM			129 822	129 822	
Obligations & Valeurs assimilés			-132 500	-132 500	
Variation intérêts courus					
Solde au 31 décembre 2024	11 118 464	0	-67 171	11 051 293	20 539

3-2 : Placements monétaires

Au 31 décembre 2024, les placements monétaires constitués de certificats de dépôt, présente un solde nul contre 497 518 dinars au 31 décembre 2023 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Encours des certificats de dépôt	0	500 000
Intérêts perçus d'avance	0	-3 237
Intérêts courus	0	755
Total	0	497 518

3-3 : Disponibilités

Au 31 décembre 2024, les disponibilités s'élèvent à 684 dinars contre 4 238 dinars au 31 décembre 2023 et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs en Banque	684	4 238
Total	684	4 238

3-4 : Opérateurs créditeurs

Au 31 décembre 2024, le solde de ce poste s'élève à 6 644 dinars contre 6 882 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Commission dépositaire	6 644	6 882
Total	6 644	6 882

3-5 : Autres créditeurs divers

Au 31 décembre 2024, le solde de ce poste s'élève à 9 277 dinars contre 11 013 dinars au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Honoraires de CAC à payer	8 130	8 845
Redevance CMF à payer	1 117	1 157
État retenue à la source	30	1 011
Total	9 277	11 013

3-6 : Actif net

L'actif net du Fonds s'élève au 31 décembre 2024 à 11 036 069 dinars contre 11 551 248 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Désignation		31/12/2024	31/12/2023
Capital	3.7	11 298 309	11 467 948
Sommes distribuables de l'exercice		-262 248	83 297
Sommes distribuables des exercices antérieurs		8	3
Total		11 036 069	11 551 248

3-7 : Capital

Au 31/12/2024, le capital a atteint un niveau de 11 298 309 dinars, et se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capital en début d'exercice		
Montant	11 467 948	11 345 738
Nombre de parts	11 300	11 300
Nombre de co-propriétaires	3	3
Souscriptions réalisées		
Montant	0	0
Nombre de titres émis	0	0
Nombre co-propriétaires entrants	0	0

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rachats effectués		
Montant	0	0
Nombre de titres rachetés	0	0
Nombre co-propriétaires sortants	0	0
Autres mouvements		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-190 178	119 254
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20 539	2 956
Frais de négociation de titres	0	0
Régularisation des sommes non distribuables	0	0
Capital en fin d'exercice		
Montant	11 298 309	11 467 948
Nombre de parts	11 300	11 300
Nombre de co-propriétaires	3	3

NOTE 4 -NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

4-1 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2024 à 10 435 dinars contre 336 764 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Intérêts courus/ Certificats de dépôt	0	755
Intérêts échus/ Certificats de dépôt	5 401	346 747
Intérêts précomptés/ Certificats de dépôt	-755	-13 072
Intérêts/ Compte de dépôt	5 790	2 335
Total	10 435	336 764

4-2 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2024 à 262 774 dinars contre 242 955 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du Gestionnaire	256 128	236 072
Rémunération du dépositaire	6 646	6 883
Total	262 774	242 955

4-3 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2024 à 9 909 dinars contre 10 512 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du Commissaire aux comptes	8 402	8 919
Redevance CMF	1 111	1 157
Publicité & publications	201	201
Frais d'établissement	0	0
Autres charges	194	235
Total	9 909	10 512

Note 5- Autres Informations

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de « STB GROWTH FUND » est confiée à la société « STB MANAGER ». Ce dernier perçoit à titre de couverture de sa gestion :

- Une rémunération de base encaissable de façon trimestrielle et d'avance qui sera prélevée par le gestionnaire sur le total des parts souscrites et libérées comme suit :
 - ✓ 1,5% HT du montant du fonds souscrit et non investi
 - ✓ 2% HT du montant du fonds investi
- Une rémunération de performance et de rendement, égale à 20% HTVA. Cette rémunération est calculée sur le rendement additionnel du fonds, lorsque son T.R.I annuel atteindra et dépassera 12% au terme de sa durée de vie. Cette rémunération est payable en bloc à la liquidation du fonds.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0,05% HTVA de l'actif net du fond.

5-3 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2024	2023	2022
Revenus des placements	0,923	29,802	61,189
Charges de gestion des placements	-23,254	-21,500	-18,473
Revenus nets des placements	-22,331	8,302	42,716
Autres charges	-0,877	-0,930	-1,045
Résultat d'exploitation(1)	-23,208	7,371	41,671
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	-23,208	7,371	41,671
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-16,830	10,553	-0,477
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	1,818	0,262	3,715
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
Plus(ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation(2)	-15,012	10,815	3,238
Résultat net de l'exercice (1)+(2)	-38,220	18,186	44,909
Résultat non distribuable de l'exercice	-15,012	10,815	3,238
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	-15,012	10,815	3,238
Distribution de dividendes	7,371	41,671	21,759
Valeur liquidative	976,643	1 022,234	1 045,718
Ratios de gestion des placements			
Actif net moyen	11 293 659	11 683 936	11 685 826
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-2,33%	-2,08%	-1,79%
Autres charges / actif net moyen	-0,09%	-0,09%	-0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	-2,32%	0,71%	4,03%